UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

ATELIERS DE CONCERTATION POUR LA CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTION DE LA RESERVE DE BIOSPHERE

PETR PAYS DE SARREBOURG

SYNTHESE DES ATELIERS

Saint-Jean-de-Bassel, 16 et 17 septembre 2020

SOMMAIRE

Introduction 3

Rappel du processus de création de la Réserve de Biosphère 3

Objectifs et déroulement des ateliers de concertation 4

Objectifs 4

Déroulement 4

Participants 4

Résultats des ateliers thématiques 5

THEME 1 : Trame bleue / étangs 5

THEME 2 : Agriculture et environnement 8

THEME 3 : Espaces naturels et patrimoine culturel 11

THEME 4 : Ecotourisme 14

THEME 5 : Trame verte / forêts 18

THEME 6 : Circuits locaux 21

LISTE DES Acronymes 23

Organisations : 23

Dispositifs : 23

Evaluation 24

Annexes 27

INTRODUCTION

Rappel du processus de création de la Réserve de Biosphère

LES ATOUTS DU TERRITOIRE DU PAYS DE SARREBOURG ET AUTOUR

Une Réserve de Biosphère est un territoire visant à concilier la conservation de la biodiversité, des ressources naturelles, du patrimoine naturel et culturel avec la promotion d'un développement économique durable et en accord avec la culture locale. Ce travail de conciliation implique la population et les acteurs locaux concernés, avec (entre autres) le développement d'activités de recherche et d'éducation.

Le Pays de Sarrebourg possède à la fois les atouts géographiques (localisation aux portes de l'Alsace et des Vosges, grande palette de paysages préservés et authentiques…), **écologiques** (faune et flore remarquables à l'échelle européenne) **et culturels** (riche patrimoine historique, vestiges archéologiques…) **pour figurer sur la liste des Réserves de Biosphère,** « aires portant sur une combinaison d'écosystèmes terrestres et côtiers/marins, reconnues au niveau international dans le cadre du programme scientifique de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère (MAB) créé en 1971 ».

LE ZONAGE DE LA FUTURE RESERVE DE BIOSPHERE

Pour atteindre les objectifs de la Réserve de Biosphère, un zonage à trois niveaux sera mis en œuvre :

- **Une ou plusieurs aire(s) centrale(s)** dans un but de protection de l'environnement,
- **Une ou plusieurs zone(s) tampon(s)** entourant l'aire centrale où seules des activités compatibles avec les objectifs de conservation ont lieu,
- **Une aire de transition**, qui regroupe l'essentiel des activités économiques et sociales, où des pratiques de gestion durable des ressources sont encouragées ainsi que l'éducation et la sensibilisation.

HISTORIQUE DU PROJET DE CANDIDATURE ET PROCHAINES ETAPES

MARS 2016 : Pierre Singer, Président du Conseil de Développement (CD) du Pays de Sarrebourg, annonce le **projet de faire reconnaître le territoire comme Réserve de Biosphère**. Ce projet sera **porté juridiquement par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Sarrebourg**, avec un comité de pilotage « Réserve de Biosphère » constitué de membres du bureau du CD et de représentants du PETR. Le Conseil de Développement restera l'animateur de la démarche.
AVRIL 2016 : Le Conseil de Développement définit les **contours d'une future Réserve de Biosphère**, en s'appuyant sur les expériences des territoires des Vosges du Nord, de Pfälzerwald / Bliesgau (Sarre),…
2017 : Abdourahamane Barry, étudiant en Master 2 « Man and Biosphere », travaille pendant 6 mois sur la **mobilisation des acteurs du territoire, l'identification des éléments méritant d'être retenus** et des acteurs capables de porter le projet.
MAI 2017 : Dépôt de la **pré-candidature** du Pays de Sarrebourg au titre de Réserve de Biosphère UNESCO.
SEPTEMBRE 2017 : **Début de la concertation** avec un atelier rassemblant 70 acteurs pour coconstruire les objectifs des trois axes de développement du Pays de Sarrebourg : tourisme, éducation à l'environnement et agriculture de proximité.
2018 : Elodie Chatel, étudiante en Master 2 « Man and Biosphere », travaille pendant 6 mois sur **l'évaluation des richesses des patrimoines naturels et culturels**.
2019 : Emmanuel Furteau est recruté par le PETR Pays de Sarrebourg comme **chef de projet Man&Biosphere**. Atelier de concertation en novembre pour définir les objectifs spécifiques pour les 10 prochaines années.
SEPTEMBRE - NOVEMBRE 2020 : **Phase finale de concertation** pour préparer le dossier de candidature définitif.

- Finalisation du plan d'action pour 10 ans : 3 journées d'ateliers de concertation en septembre et octobre
- Structuration des partenariats : renforcement des liens entre territoires et engagement
- Définition du périmètre et du zonage : réunions techniques avec les experts du territoire

DECEMBRE 2020 : **Dépôt du dossier de candidature**, puis relecture par les experts nationaux et envoi à l'UNESCO

OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DES ATELIERS DE CONCERTATION

Objectifs

Ces ateliers avaient pour objectifs de :

- Rappeler les objectifs et le fonctionnement des Réserves de Biosphère pour les acteurs n'ayant pas encore participé au processus de co-construction
- Faire un état des lieux des actions et projets actuellement portés par les acteurs locaux en lien avec les thématiques traitées par le plan de gestion de la réserve
- Amender la première version du plan de gestion pour aboutir à des actions consolidées

Déroulement

Les deux jours d'atelier ont intégré une session en plénière et 6 sessions de travail thématiques en sous-groupe.

	MARDI 15 SEPTEMBRE 2020	
10h - 12h	Présentation du projet de Réserve et du PETR Pays Sarrebourg	
14h - 17h	**THEME 1** : Trame bleue / étangs	**THEME 2** : Agriculture et environnement

	MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020	
9h - 12h	**THEME 3** : Espaces naturels et patrimoine culturel	**THEME 4** : Ecotourisme
14h - 17h	**THEME 5** : Trame verte / forêts	**THEME 6** : Circuits locaux

Participants

Les feuilles d'émargement se trouvent en annexe de ce compte-rendu.

RÉSULTATS DES ATELIERS THÉMATIQUES

THEME 1 : Trame bleue / étangs

Actions proposées dans la première version du plan de gestion

Les ateliers de concertation ont permis de mettre en débat et amender des propositions d'action, découlant des réflexions et ateliers de concertation antérieurs.

OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL		ACTIONS		DESCRIPTION ACTION	ACTEURS IMPLIQUES
Un territoire qui préserve un patrimoine naturel remarquable	**21**	**Connaître et préserver la trame bleue**	211	**Mieux connaître les milieux aquatiques et humides**	Accompagner les suivis et inventaires environnementaux du territoire ; réaliser des ABC avec les communes concernées par des enjeux de biodiversité	PETR + PNRL + CEN + VNF + assos locales
			212	**Préserver les milieux aquatiques et humides**	Synchronisation d'action avec PNRL + CENL	PETR + PNRL + CEN + VNF + CC
			213	**Préserver la qualité de l'eau**	Appuyer les actions portées dans le cadre des compétences GEMAPI visant à améliorer l'environnement et la qualité de l'eau	PETR + CCSMS + CCPP + VNF
			214	**Animer la concertation autour des étangs du territoire**	Organiser une concertation continue sur les enjeux lacustres avec les acteurs locaux ; Formuler un plan de gestion concerté de l'étang du Stock	TOUS

Synthèse des actions et projets en cours

Sur la base des actions proposées, un brainstorming des actions et projets en cours, en lien avec la thématique traitée, a été conduit. Le tableau suivant n'est pas exhaustif. Il synthétise les apports des participants présents lors de l'atelier.

Porteur(s) de l'action	Action ou projet	Commentaire
CCSMS	Actions liées à la compétence Gemapi, AAP TVB, Gestion des étangs.	Actions variées d'aménagement et restauration des milieux aquatiques et de corridors écologiques. Entretien des étangs.
PNRL DREAL Communes LPO	Atlas de Biodiversité Communaux, Inventaires faune et flore des étangs et des ZH.	Réalisation d'inventaires et de cartographies pour identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité. Sensibilisation du grand public.
Fédération de Chasse	Création d'observatoires d'avifaune et comptages hivernaux des oiseaux d'eau. Intervention sur les EEE.	
Club Vosgien	Balisage des sentiers dans les zones humides.	Action visant à éviter les piétinements et faciliter la découverte des zones humides au grand public.
PETR	Création d'un sentier pédestre de découverte du monde aquatique	
AAPPMA La Sarrebourgeoise	Gestion piscicole d'étangs	
ONF	Etudes et correction de l'érosion des bassins versants forestiers (desserte), Préservation de l'écosystème forestier.	
VNF	Gestion de l'alimentation de 3 barrages réservoirs, Préservation des francs-bords des 3 étangs réservoirs.	Contractualisations de gestion des étangs et travail de regroupement des bateaux aux écluses sur les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin.

PNRL	Valorisation et extension des sites RAMSAR et NATURA 2000, DOCOB NATURA 2000, Mise en œuvre de mesures aquacoles régionales pour les pisciculteurs, Animation de la filière aquacole Grand Est (FAGE).	
CCPP	Opération d'aménagement du cours d'eau Zinsel du Sud.	Programme de restauration des cours d'eau traversant les communes de Wintersbourg, Zilling et Vilsberg.
CCSMS	Mise en conformité des systèmes d'assainissement	
Chambre d'Agriculture CCSMS	Création d'un captage Grenelle	
PETR	Inventaire des partenaires liés à la gestion des étangs	Inventaire réalisé en juin 2019.

Actions à intégrer dans le plan de gestion de la future Réserve de Biosphère

Après avoir discuté de la plus-value de la Réserve de Biosphère par rapport à l'existant, le plan de gestion a été amendé et/ou complété. Le tableau suivant synthétise les actions revues.

No	Titre de l'action	Détail et points d'attention
211	Mieux connaître les milieux aquatiques et humides	Etendre les ABC à de nouvelles communes avec un portage du PETR, du réseau MAB et du PNRL (avec un éventuel transfert de compétences). Débuter par des portraits de biodiversité communale (PBC) et proposer des inventaires et des enquêtes participatives. Le financement peut passer par un AMI de l'OFB et les PBC pourraient débuter dès 2022. ⚠ Mieux communiquer et améliorer le retour des ABC vers les communes. ⚠ Mieux communiquer de façon générale sur les suivis, études et données en créant un site internet de la RB qui recense toutes les données et études en cours ou réalisées sur le territoire. ⚠ Commencer par recenser les études en cours et identifier qui détient quelle info.
212	Préserver les milieux aquatiques et humides	⚠ Besoin d'améliorer l'organisation et les modalités d'entretien des étangs : curage, faucardage… Les acteurs associés à cette démarche seraient les propriétaires gestionnaires (communes, privés…), VNF, CC.
213	Préserver la qualité de l'eau	⚠ Etablir le dialogue avec VNF sur la répartition de la ressource en eau pour les différents usages des canaux, dans un souci d'économie de cette ressource. (La question de l'augmentation de la capacité des stockages a été soulevée)
214	Animer la concertation autour des étangs	⚠ Ouvrir la concertation à tous les acteurs et gestionnaires concernés ! Pour porter cette concertation il pourrait être envisagé de créer un COPIL global pour les aspects politiques et un COTECH par site, en associant l'association FAGE et VNF. ⚠ Il est important de faire appel à un prestataire extérieur pour appuyer la concertation et animer les ateliers. ⚠ Concertation large et en continu, avec une évaluation annuelle participative de l'avancement des projets de gestion. S'assurer de la représentativité de l'ensemble des groupes d'acteurs + Etat + Associations locales + VNF.

		⚠ Le périmètre de la concertation doit englober le périmètre des canaux de navigation (jusqu'à Strasbourg). ⚠ Identifier les différents cercles d'acteurs locaux pour chacun des étangs et des sous-BV. OBJECTIFS DE LA CONCERTATION : • Identifier les problèmes et les perceptions pour lister des actions à mettre en place (catalogue des objectifs et souhaits). Partager les données et les diagnostics des acteurs et usagers. • Formaliser les modalités d'usage et les obligations de chaque acteur pour la gestion des étangs. Financement des actions : chaque porteur d'action participe selon ses budgets. Financements possibles de la concertation : AERM et Etat ? Démarrer si possible la concertation dès 2021 (demande de la Préfecture).
Propositions de nouvelles actions à intégrer au Plan de gestion		
A	Plan pluriannuel de gestion des étangs	⚠ Budgétiser un plan pour plusieurs années MAIS décliner ce plan en phases annuelles pour évaluer chaque année les résultats afin de réadapter les objectifs.
B	Créer un observatoire du suivi quantitatif et qualitatif des milieux	L'observatoire pourrait être porté par les CC et/ou la Région et/ou l'ADEME et/ou l'AE et/ou VNF. ⚠ Aucun financement n'est possible de la part de l'AE. Peut-être de la part de VNF ? Ou bien en passant par des appels à projets avec l'appui du réseau MAB. ⚠ Ne pas multiplier les critères suivis par l'Observatoire et les pérenniser pour ne pas les changer tous les 2 ans… S'assurer qu'un ou pls. acteur puisse(nt) les suivre ! Associer des universités et le monde de la recherche + VNF + bénévoles PROPOSITIONS DE CRITERES A SUIVRE : Analyser les usages : tourisme, fréquentation des milieux. Analyser l'aspect quantitatif de la ressource : entrées et sorties sur le BV Analyser les pressions anthropiques.
C	Poursuivre les études sur les cyanobactéries à l'échelle du BV	Créer un groupe de travail avec les exploitants des plans d'eau, l'ARS, le Département, VNF, les communes concernées et les pisciculteurs. Identifier les gestionnaires des plans d'eau (lac, étangs, canaux, …). S'appuyer sur les travaux de recherche scientifique au niveau national. Financements possibles par l'AERM et les exploitants. Lancer un programme d'expérimentation pour 2022 ? ⚠ Définir et partager les normes actualisées ! ⚠ S'assurer de la neutralité des laboratoires qui réalisent les analyses. ⚠ Phénomène très complexe nécessitant l'appui de scientifiques et des retours d'expériences nationaux. ⚠ Nécessité de mettre en œuvre un suivi réalisé par un comité d'exploitants

THEME 2 : Agriculture et environnement

Actions proposées dans la première version du plan de gestion

OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL		ACTIONS		DESCRIPTION ACTION	ACTEURS IMPLIQUES
Un territoire qui préserve un patrimoine naturel remarquable	22	Connaître et préserver les espaces agricoles remarquables	221	Favoriser les haies	Appuyer les actions de replantage de haies sur le territoire ; communiquer sur les événements	PETR + assos locales + CHAGRI + CEN + PNRL
			222	Réaliser des ABC agricoles	Identifier les communes aux enjeux de biodiversité en contexte agricole ; organiser de manière concertée la réalisation d'inventaires et suivis	PETR + assos locales + CHAGRI + CEN + PNRL
			223	Préserver les prairies et pelouses remarquables		PETR + assos locales + CHAGRI + CEN + PNRL
Un territoire d'expérimentations du DD	32	Accompagner le monde agricole	321	Informer et sensibiliser sur les enjeux de biodiversité	Accompagner les actions d'EEDD et organiser des actions avec le monde agricole	PETR + CHAGRI + CEN + PNRL
			322	Étudier la faisabilité de pratiques agroforestières	S'appuyer sur des bonnes pratiques dans le réseau des RB ; étudier les possiblités, les besoins et opportunités	PETR + CHAGRI + CEN + PNRL
			323	Accompagner les agriculteurs vers la formulation de MAEC	Accompagner la chambre d'agriculture, le PNRL sur la contractualisation de MAEC avec le monde agricole ; inclure les MAEC dans des chartes de bonne pratique	PETR + CHAGRI + CEN + PNRL
			324	Étudier la mise en place des PSE	proposer un projet scientifique d'étude des Paiements pour Services Environnementaux de l'AMI Agence de l'Eau	PETR + CHAGRI + CEN + PNRL

Synthèse des actions et projets en cours

Porteur(s) de l'action	Action ou projet	Commentaire
CCSMS CENL LOREEN	Réponse à l'appel à projet « Trame Verte et Bleue »	Ce projet comporte différents volets en lien avec l'agriculture et l'environnement, notamment : - La protection des prés salés de Seille - Les biens sans maîtrise (avec l'implication de la SAFER) - Les prairies vivantes - Le programme Haires (avec l'implication du PNRL)
Association des apiculteurs	Le projet de création d'un « jardin apicole »	Projet en cours de réflexion
APPIE	Préservation des Haies et de classement des haies et des alignements d'arbre dans les PLU	Action portée par l'association naturaliste
Association foncière et pastorale	Défrichement des prairies de montage et réhabilitation des terrasses	
Agriculteurs volontaires	MAEC en polyculture-élevage	Mesures volontaires pour recevoir une compensation en échange de la mise en place de pratiques environnementales (p.ex. fauche tardive des prairies pour préserver la biodiversité).
PNRL	Actions de communication et de sensibilisation sur les enjeux de biodiversité, et d'accompagnement des agriculteurs vers les MAEC	Actions conduites par le PNRL sur son territoire d'intervention.
Chambre Régionale d'Agriculture	Stratégie régionale agroforestière	Stratégie existante à l'échelle régionale portant explicitement sur l'agroforesterie

L'appel à projet de l'Agence de l'Eau sur le paiement pour services environnementaux a également été mentionné, bien qu'aucun projet n'ait été déposé sur le secteur de la réserve.

Actions à intégrer dans le plan de gestion de la future Réserve de Biosphère

No	Titre de l'action	Détail et points d'attention
221	Favoriser les infrastructures agroécologiques	⚠ Nécessité de faire un inventaire de l'existant, ou mettre en commun les inventaires existants (le cas échéant) Il pourrait être intéressant d'utiliser des ORE, bien que ce type de dispositif ne soit pas très incitatif (notamment chez les agriculteurs)
222	Mieux connaître [l'écologie ?] des systèmes agricoles	Cela devrait notamment permettre d'identifier les trames vertes, les continuités écologiques, notamment concernant les prairies ⚠ Nécessité de bien prendre en compte l'impact du changement climatique dans ces études, car les systèmes agricoles actuels peuvent / risquent d'évoluer rapidement…
223	Préserver les prairies, pelouses remarquables et les prés salés	Dans le cas du foncier communal, il conviendrait de réaliser des aménagements qui permettent de mettre en valeur (communiquer) et protéger ces espaces Dans le cas du foncier agricole, il conviendrait de reconnaître et valoriser symboliquement et financièrement les pratiques qui permettent le maintien de ces écosystèmes. On pourrait considérer l'acquisition foncière et/ou la réalisation d'un cahier des charges cohérent avec les pratiques actuelles qui protègent l'environnement (p.ex. dans le cadre de la création d'un IGP laitier)
321	Informer et sensibiliser les acteurs du monde agricole sur les enjeux de biodiversité	⚠ Nécessité d'une coordination avec la chambre d'agriculture et les ComCom ⚠ Utiliser le concept d'agrobiodiversité comme porte d'entrée pour toucher les agriculteurs
322	Réaliser une étude de faisabilité concernant la mise en place de pratiques agro-forestières	⚠ Il semble nécessaire, avant d'élaborer une stratégie, de mieux connaître le potentiel de l'agroforesterie, de réfléchir au choisi des essences, etc. ⚠ Utiliser le concept d'agrobiodiversité comme porte d'entrée ⚠ Pourrait être lié à une étude sur l'impact du changement climatique sur les productions
323	Accompagner les agriculteurs vers la formulation de MAEC	⚠ Les MAEC sont uniquement possibles sur les zones N2000 ➔ à coupler avec les PSE sur les autres zones
324	Etudier la mise en place des PSE	La mise en place de PSE permet de traiter différents enjeux, tels que la qualité de l'eau, la biodiversité la santé des riverains, etc. Ce dispositif complète les MAE sur des territoire ou des thématiques qui ne sont pas encore traités actuellement. Il permettrait de rémunérer des pratiques existantes vertueuses de l'environnement et susciter le changement. Le portage d'une telle action est à discuter (RB ou PETR ?) ⚠ Etude à conduire conjointement avec le monde agricole et les autres acteurs ⚠ Nécessité de pérenniser les dispositifs existants (notamment à travers un réel contrôle) ⚠ Prendre en compte les situations de prestation de service (lors qu'un agriculteur fait appel à un prestataire pour la conduite de ses cultures) ⚠ Besoin d'information de tous les acteurs

		⚠ Réfléchir à la mise en place de certificats d'énergie pour les pratiques agricoles durables
Propositions de nouvelles actions à intégrer au Plan de gestion		
A	Favoriser les pratiques agricoles qui réduisent les impacts environnementaux (hors MAE et PSE)	A travers la mise en place d'un cahier des charges (IGP laitier p.ex.)
B	Aller vers des amendements organiques locaux	Idée de valoriser les déchets organiques ménagers à travers du compostage, ou de réutiliser la vase lors du curage des étangs L'objectif serait de mettre en lien la demande avec l'offre locale.
C	Favoriser la production d'énergie renouvelables	⚠ Ne pas rentrer en compétition avec l'usage agricole des terres, mais chercher à valoriser le potentiel existant (p.ex. sur le bâti agricole)

Remarque transversale : il apparaît un besoin de mise en réseau des acteurs qui œuvrent déjà sur ces sujets.

THEME 3 : Espaces naturels et patrimoine culturel

Actions proposées dans la première version du plan de gestion

THEME 3 : Espaces naturels et patrimoine culturel						
OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL		ACTIONS		DESCRIPTION ACTION	ACTEURS IMPLIQUES
Un territoire qui préserve un patrimoine naturel remarquable	25	Préserver de nouveaux espaces	251	Accompagner la création d'espaces naturels protégés sur le territoire	Animer un processus de création ou préfiguration d'aires protégées en adéquation avec la SCAP sur les zones à enjeux, y compris les friches et les zones militaires.	TOUS
			252	Inscrire le projet de territoire dans les stratégies locales, régionales et nationales	Synchroniser le plan de gestion du projet avec : la SCAP de la région grand est, le commissariat de massif des Voges ; le réseau des RB en France, la Stratégie Nationale pour la biodiversité, les partenaires	TOUS
			253	Accompagner les habitants du territoire dans la protection foncière de leurs biens	Initier une démarche d'accompagnement de la population à l'utilisation de l'outil Obligation Réelle Environnementale (ORE)	TOUS + CEN
Un territoire qui préserve son patrimoine culturel et valorise ses identités	51	Préserver le patrimoine culturel	511	Développer et accompagner des animations culturelles locales	Cycle de conférences sur les trésors culturels du territoire, animations, ateliers,expos et conférences des Musées de Vic et Marsal, Sarrebourg et Phalsbourg, Schirmeck.	PETR + CONSCULT + CODEV + PNRL + AMEM + Centre culturel Sarrebourg
			512	Préserver et valoriser les sites archéologiques	Mieux connaître le patrimoine archéologique ; permettre la protection des sites les plus vulnérables ; valoriser l'existant	PETR + CONSCULT + CODEV + PNRL + SHAL
			513	Connaître et préserver les langues locales	Réaliser un diagnostic sur le patrimoine linguistique du territoire ; accompagner des actions de promotion et des programmes d'action en faveur des dialectes locaux	PETR + CONSCULT + CODEV + PNRL
			515	Préserver et valoriser le patrimoine architectural	Mieux connaître les trésors architecturaux du territoire ; permettre la protection des sites les plus vulnérables ; valoriser l'existant	PETR + CONSCULT + CODEV + PNRL + SHAL

Synthèse des actions et projets en cours

Pour les espaces naturels

Porteur(s) de l'action	Action ou projet	Commentaire
Association naturaliste	Création de ZNIEF ou d'ENS Suivi inventaire	
CEN	Création et gestion de RNR / RNN Maîtrise foncière à travers l'achat, la location ou le mise en place de conventions Interlocuteur identifié pour les ORE	
CEN	Recensement des sites à enjeux de biodiversité (ex. prairies remarquables)	
CEN	Accompagnement des politiques de l'environnement (ENS, N2000, ZNIEF, etc.)	
ONF	Connaissance – Surveillance et prise en compte des espèces ou espaces protégés + Protection statutaire	
Collectivité (En collaboration avec le CEN)	Acquisition foncière et maîtrise d'usage sur ZH / prairies remarquables	
PNLR	Mise en place d'APBB - inventaire et hiérarchisation préalable par ZNIEF et ABC ACNAT Seille avec CENL + Natura 2000 Seille, Mittersheim et Lindre	
PNLR	Travail commun sur la SRB + ORB - Adhésion SNB PNRL ➔ A décliner, SRB + ORB	

PNLR	Début engagement ORE après analyse ZNIEF / ENS et propriétés foncières	
Clubs Vosgiens	Mise en place et entretien de sentiers de découverte et pédagogiques, encadrement de groupes Inventaire Régional des cantons (anciens) de Réchicourt (fait) et de Fénétrange (en cours) RGE	
Colibri	Sensibiliser les entreprises et les particuliers aux enjeux et à l'intérêt de la transition écologique	

Pour le patrimoine culturel

Porteur(s) de l'action	Action ou projet	Commentaire
Collectivités	Rencontre auteurs Ecole-cours dialecte Théâtre en dialecte (atelier enfants) Programme annuel du théâtre alsacien Musées Chagall, Chatrian - Marsal Actions culturelles, médiathèques et bibliothèques, fonds local, fonds spécifiques, conférences, langue, animations Cycle de conférences SHAL – ARAPS – Musées, associations locales du patrimoine	
Collectivités	Marché du terroir	
Collectivités	Plan incliné : - Patrimoine du 20ème siècle - Muséographie	
Collectivités	Valle des Eclusiers - Patrimoine - Biodiversité - Régime forestier	
Collectivités	Création de jardins partagés	
Collectivités	Itinéraires pédagogiques - Lixheim	
Collectivités	Redécouvrir des lieux disparus, transmission Entretien régulier des sentiers de randonnée Mise en valeur des éléments du patrimoine en organisant des randonnées	
Club vosgien	Randonnée Moselle, scolaire et grand public Découverte du patrimoine des villages par la marche	
ARAPS – club vosgien	Mise en valeur du site de la Croix Guillaume : sentier – animations	
PNR	Conférences, sorties et ouvrages sur le patrimoine (Réchicourt, Marsal) avec service du patrimoine + journée du Patrimoine	
Associations	Animation troc plantes Conférence Arboriculteurs	
ONF	En forêt LIDAR : connaissance Prise en compte dans la gestion quotidienne avec les associations	

Actions à intégrer dans le plan de gestion de la future Réserve de Biosphère

No	Titre de l'action	Détail et points d'attention
251	Accompagner la création d'espaces naturels protégés sur le territoire (reformuler éventuellement en mettant mieux en avant le bénéfice du projet…)	Cette action ne vise pas à se substituer aux actions des acteurs locaux qui portent la création de nouveaux espaces. Elle apporte de la transversalité. Elle vise à créer un réseau des espaces naturels protégés Elle permettrait de créer des passerelles entre spécialistes. Une des actions pourrait porter sur la réalisation d'un diagnostic continu à l'échelle de la réserve au niveau naturel, forêt, culturel… Cette action vise également à inscrire le PT dans les stratégies locales, régionales et nationales, en mettant bien en valeur la place des communautés de communes ⚠ Ne pas faire peur aux acteurs et partenaires, la RB n'implique pas la création de nouvelles contraintes
252	À retirer	Intégrer dans le 251
253	Mener une stratégie foncière	Pourrait également constituer une sous-action du 251. Cette action pourrait permettre d'accompagner la transmission des biens, en apportant du conseil et de l'information. Il s'agirait aussi de réaliser une formation juridique des professionnels Action devant être liée avec le patrimoine (action 515)
511	Développer et accompagner des animations culturelles locales	Action visant à apporter de la transversalité. Mise en réseau et mise en valeur des acteurs Organisation de formations
512	Préserver et valoriser le patrimoine historique	⚠ Ne pas se limiter aux sites archéologique (d'où la reformulation proposée)
513	Connaitre et préserver le patrimoine immatériel	Le patrimoine immatériel est plus large, il permet d'inclure l'artisanat, le savoir-faire, la gastronomie
515	Préserver et valoriser le patrimoine architectural	⚠ Il faudrait mieux mettre en valeur le thème de l'habitat (en particulier rural) qui constitue le cadre de vie de nos concitoyens Idée d'un OPAH rural pour améliorer l'habitat en zone rurale et permettre ainsi de préserver ce patrimoine

Remarques transversales :

- Il conviendrait de mieux lier les actions entres elles, notamment lier la protection des espaces naturels avec la valorisation du patrimoine culturel. Cela pourrait se faire à travers l'écologie du paysage.
- Il semble également important que la RB crée un espace de concertation permanent entre les acteurs.
- Proposition à intégrer dans le thème 8 : mieux cibler les entreprises dans la création de la charte, de façon à ce qu'elles soutiennent leur projet, notamment dans leurs pratiques quotidiennes
- Il faut aussi se poser la question de la gestion de l'effort dans le temps, qui doit constituer la plus-value de la RB

THEME 4 : Ecotourisme

Actions proposées dans la première version du plan de gestion

THEME 4 : Ecotourisme						
OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL		ACTIONS		DESCRIPTION ACTION	ACTEURS IMPLIQUES
Un territoire d'expérimentations du DD	33	Accompagner et favoriser une offre écotouristique	331	Créer une synergie entre structures du tourisme	Fédérer autour du projet et incorporer la reconnaissance biosphère dans les stratégies touristiques en créant un lien entre porteurs de projets touristiques ; utiliser la reconnaissance Unesco	PETR + CCSMS + CCPP + CCS + MOSL
			332	Valoriser et accompagner le potentiel écotouristique	Étudier la possibilité de créer une stratégie écotouristique : circuits de tourisme doux, de slowtourisme, tourisme fluvial	PETR + CCSMS + CCPP + MOSL
			333	Concevoir un projet écotouristique pour le prochain LEADER	Co-concevoir en s'appuyant sur l'expérience GAL existante un projet d'écotourisme calqué sur les nouveaux financements LEADER 2020-2030 et concomitant avec le périmètre de la réserve de biosphère	PETR + PNRL + MOSL + CCS + CCSMS
			334	Imaginer des projets INTERREG Vosges-Palatinat	Coconcevoir en s'appuyant sur l'expérience INTERREG BCHT un projet de valorisation du patrimoine culturel et naturel des Vosges centrales et du Nord en partenariat avec les réserves de biosphère allemandes	PETR + PNRVN + CCPP

Synthèse des actions et projets en cours

Porteur(s) de l'action	Action ou projet	Commentaire
Pôle Déchets du PETR	Discuter des problèmes de dépôts sauvages et déclassement du TRI en ordures ménagères sur le territoire du PETR.	Rencontre à venir des mairies de Mittersheim, Langatte et Rhodes pour discuter des problématiques de déchets sur leur périmètre et de l'impact du tourisme transfrontalier avec l'Allemagne.
Pôle Déchets du PETR	Etude de la gestion des biodéchets du Center Parcs (en cours), Compostage et réduction des déchets de restauration au Parc de Sainte-Croix, Projets d'éco-évènements « Fête des vergers » et « Vide-dressing ».	Audit et accompagnement, mise à disposition de vaisselle réutilisable pour les évènements (éco-cups, tasses de café, assiettes, portes-sacs de tri…). Développement d'outils de communication TRI et aide à la mise en compostage dans les campings.
Association « Bassin Touristique de la Sarre », VNF, GAL Moselle Sud, GAL Vosges du Nord, Pays de l'arrondissement de Sarreguemines.	Démarche Terre d'Oh	Organisation de balades sur les rives et canaux d'Alsace-Lorraine. Aménagement du Canal de la Sarre, synergie entre les opérateurs et les associations d'usagers. Financement LEADER par les GAL.
Association locale "Le Saulnois D'rail"	Création d'un vélo rail	Réhabilitation de l'ancienne voie ferrée entre Dieuze et Bénéstroff.
PETR, PNRL, PAT	Projet de promotion de produits locaux du terroir	Promotion auprès des touristes et des habitants.
Club Vosgien	RandoMoselle, aménagement de pistes cyclables, produits éco-tour.	

CC du Pays de Phalsbourg (+ cabinet d'études Creatime)	Etude du développement touristique autour du périmètre de la Vallée des Eclusiers	Réhabilitation d'écluses abandonnées, Plan incliné autour du fluvial, de l'itinérance et du patrimoine bâti (action menée en 2019).
Région Grand Est (en partenariat avec les OT + Agence régionale du tourisme Grand Est + Massif des Vosges)	Programme « expériences écotourisme »	Accompagnement de porteurs de projets pour valoriser des sorties écotouristiques et des formations.
CC Sarrebourg Moselle Sud	Randonnée « Eau-temps-thique » du lac Vert à l'étang de Mittersheim. Séjours scolaires écologiques.	
VNF et « Terres d'Oh ! »	Expérimentation de bateaux électriques, vélos et trottinettes	

Actions à intégrer dans le plan de gestion de la future Réserve de Biosphère

No	Titre de l'action	Détail et points d'attention
331	Créer une synergie entre les structures du tourisme	⚠ Réactiver l'USIPS : Union des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative du Pays de Sarrebourg. (Synergie entre 13 syndicats qui s'est perdue avec la fusion en CC). ⚠ La dynamique était largement portée par des bénévoles ! ⚠ Faire un large état des lieux de l'existant avec les acteurs du tourisme et les acteurs économiques pour éviter les doublons dans la RB, mettre en commun les moyens, et éviter la superposition des structures. ⚠ Faire un retour sur les actions menées dans le cadre de la démarche Terres d'Oh. ⚠ Définir collectivement, avec tous les acteurs de l'écosystème touristique (CC, secteur culturel, hôtelier, agriculteurs, etc), le positionnement et la politique touristique souhaitée sur le territoire de la RB, ⚠ Définir un plan d'actions concerté autour d'une offre écotouristique complète, reconnue au niveau national. Associer les CC, le Dpt, la Région, le PNRL, les acteurs locaux. Pourquoi pas un plan d'actions sur 3 ans (2021 – 2023). Le plan pourrait être financé par les CC, le Dpt et la Région. Le porteur du projet pourrait être le PETR, s'il possède les moyens humains nécessaires, sinon le PNRL. ⚠ La démarche de concertation pourrait être portée par les OT, les CC et le PETR entre 2020 et 2021. Les financements pourraient venir du PETR. ⚠ Créer une instance de suivi et d'évaluation de l'impact de l'écotourisme sur le territoire de la RB pour limiter le piétinement, canaliser les flux de populations dans certains lieux, étudier la durabilité du tourisme fluvial, etc. Collaborer avec un Conseil scientifique. ⚠ Rédiger collectivement une charte de bonnes pratiques et s'assurer de son suivi.
332	Valoriser et accompagner le potentiel écotouristique	⚠ Créer un label BIOSPHERE pour les partenaires et pour valoriser les produits locaux ? Ou utiliser la reconnaissance « éco-acteur » ? (pour ne pas démultiplier les labels)

		⚠ Mieux équiper les sentiers GR pour les publics de tous niveaux. Favoriser l'accès à la forêt par le numérique (application « trekking »). ⚠ Certaines zones forestières nécessitent un entretien à cause de problèmes sanitaires et il s'agit de la responsabilité du gestionnaire en cas d'accident. Etre vigilants à ne pas détériorer la forêt, travailler en collaboration avec l'ONF, le Club Vosgien. Ouvrir les routes d'accès aux forêts domaniales pour le public et les personnes handicapées. ⚠ Créer des circuits thématiques (étangs / pêche / forêts) de 3 à 4 jours en mêlant mobilités douces autour des canaux et des pistes cyclables. Action portée par les OT et les CC, en partenariat avec les fédés de pêche, l'ONF et VNF, les syndicats hôteliers restaurateurs. Définir des calendriers pour attirer des populations hors saison estivale, des retraités (saison du brame du cerf par ex). A mettre en place dès 2021. Adapter les circuits touristiques aux emplacements des hôtels et campings pour proposer une offre écotouristique complète et optimiser les retombées économiques. Financement LEADER et du Dpt ? ⚠ Projet de randonnées « sans bagages » avec des ânes ou des chevaux. Action portée par les OT + Association des hôteliers + le Club Vosgien. Offre d'hébergement avec l'hébergeur qui transporte les bagages à l'étape suivante (ex : organisme « La malle postale »). ⚠ Développer un volet « communication – information » dans le plan d'action RB. ⚠ Créer un groupe de travail et de la concertation autour d'une action prospective « imaginer le tourisme de demain en Moselle Sud : comment faire face à l'urgence liée au manque d'eau ? ». Collaborer avec un Conseil scientifique. ⚠ Valoriser une activité sylvo-paysagère et la sylvothérapie. ⚠ Développer l'EEDD pour tous les publics. ⚠ Développer les gîtes ruraux en collaboration avec le monde agricole, avec un appui au niveau logistique (collaboration avec les opérateurs dédiés à la commercialisation et avec des plateformes de logement type AirBnb). Point de vigilance : s'assurer de la viabilité économique des gîtes. Point positif : renforce l'identité du territoire et propose une offre authentique d'hébergement auprès d'acteurs locaux. ⚠ Développer un partenariat entre agriculteurs, CC et DREAL pour la rénovation de l'habitat et l'ouverture de sites spécifiques. ⚠ Former les acteurs touristiques, créer un réseau d'experts en lien avec le PNRL et les professionnels accompagnateurs. ⚠ Développer le trek et le voyage à pied dans des formules organisées avec des prestataires comme Allibert, Terre d'aventures, Nomade… ⚠ Action « canaux » : Fédérer les ports pour homogénéiser leur fonctionnement (gestion des déchets, poubelles, compostage, système de paiement pour les usagers, bornes d'eau et d'électricité, offre de visites touristiques, vélos,…). Action portée par VNF, OT, Club Vosgien et CC. Gérer les eaux usées issues du transport fluvial. ⚠ Conception et commercialisation de produits écotouristiques « RB Moselle Sud ». Porteurs de l'action : OT, CC Pays de Phalsbourg. Partenaires : prestataires d'accompagnement, hébergeurs et professionnels du milieu. Valoriser l'authenticité et les spécificités du territoire. Ambition : être référencés et commercialisés par des opérateurs nationaux et au-delà. Calendrier : objectif 2022. Financement par un programme LEADER à étudier. Suivi et évaluation de l'action : suivi du CA des nuitées et produits vendus.

333	Concevoir un projet écotouristique pour le prochain LEADER	⚠ Créer un lieu central dédié à la RB (centre d'interprétation / musée de la biodiversité et de la RB, …) avec des lieux relais aux portes du périmètre de la RB ou dans des lieux phares. Pourquoi pas y intégrer une serre ou un lieu de biodiversité « vitrine ». ⚠ Se doter d'une structure indépendante en charge de l'animation touristique et de la promotion à l'échelle de la Réserve. Prévoir une évaluation des actions menées par cette structure.
334	Imaginer des projets INTERREG Vosges – Palatinat	⚠ Besoin de développer un projet (pourquoi pas INTERREG) avec la Sarre, notamment sur le tourisme fluvial. Portage par VNF + Terres d'Oh ? Objectif : attirer une population touristique allemande. Financement par des Fonds Européens ? ⚠ Proposition de faire un éduc-tour dans le Parc des Vosges du Nord (ou dans d'autres RB), organisé par le Commissariat du Massif des Vosges pour avoir un retour d'expérience de la création d'un réseau d'éco-acteurs. Etudier le schéma d'accueil touristique en forêt développé par le Parc de Vosges du Nord (exemple concret mené sur le territoire depuis 20 ans pour concilier les usages)

THEME 5 : Trame verte / forêts

Actions proposées dans la première version du plan de gestion

THEME 5 : Trame verte / forêts						
OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL		ACTIONS		DESCRIPTION ACTION	ACTEURS IMPLIQUES
Un territoire qui préserve un patrimoine naturel remarquable	24	Connaître et préserver la trame verte	241	Augmenter la naturalité des forêts	Réaliser des partenariats (ONF ou CRPF) visant à augmenter la naturalité des forêts, sur le modèle de la RB des Vosges du Nord (îlots de sénescence, parcelles en futaie irrégulière, corridors grande faune)	PETR + PNRVN + CENL + ONF
			242	Animer la concertation autour des forêts du territoire	Organiser une concertation continue sur les enjeux forestiers avec les acteurs locaux et régionaux	TOUS + commissariat massif Vosges + CROC
			243	Réaliser des inventaires de biodiversité	Réaliser des ABC communaux forestières ; accompagner des inventaires dans le cadre de Natura 200, des RBDD, TVB.	PETR + assos locales + PNRVN + CEN + ONF
			244	Contribuer à limiter la fermeture des milieux ouverts en plaine et en montagne	Imaginer des projets inclusifs et innovants pour limiter la fermeture des milieux en plaine et en montagne	TOUS
Un territoire d'expérimentations du DD	34	Favoriser une gestion durable de la forêt	341	Développer des partenariats favorables à une utilisation durable des forêts	En s'appuyant sur la concertation, réaliser des chartes d'usage du territoire destinés aux acteurs locaux (chasse ; escalade ; vtt ; randonnées) ;	PETR + PNRVN + CRPF
			342	Étudier la faisabilité d'une filière bois locale	Réaliser une étude de faisabilité du développement de la filière bois locale ; charte forestière d'économie du bois	PETR + PNRVN + CRPF

Synthèse des actions et projets en cours

Porteur(s) de l'action	Action ou projet	Commentaire
ONF ?	Cartographie des potentialités de corridors forestiers	Cartographie sur la base de modèles climatiques
CC Sarrebourg Moselle Sud	Appel à projet TVB	
ONF	Trame verte vieilles forêts, trame de vieux bois	Mise en place d'ilots de vieux bois, adaptation au changement climatique.
ONF	Mise en place et animation d'un Marteloscope	Animations scolaires et grand public de sensibilisation au travail de terrain d'un gestionnaire forestier autour du choix des essences à conserver / couper / etc.
CRPF	Instructions et agrément des documents de gestion durable en lien avec les propriétaires	
PETR / Codev	Conférences sur la biodiversité en forêt	Conférences organisées à Sarrebourg, Phalsbourg, Dabo,…
CC, ONF, Associations	Groupe de travail vieilles forêts	
PNRL	Etat des connaissances actuelles sur les vieilles forêts	Méthode LIDAR (« light detection and ranging » → méthode laser) et inventaire saproxylophage.
CC, communes (avec des BE experts)	Inventaires préalables aux projets d'aménagements impactant la biodiversité	
PETR ?	Inventaires précis des arbres « bio » pour les contrats Natura 2000	
CRPF	Inventaire des mares forestières en forêt privée	Inventaires réalisés surtout dans la zone de plaine sur le territoire de la future RB.
ONF, PNRL	Thèse financée par le PNR : Relevés sur les mares tourbeuses	
ONF, PNRL	Restitution en communes des ABC	Dans le périmètre du PNRL.
LPO	Recensement d'oiseaux (dont la cigogne noire) et sensibilisation	

ONF	Inventaires en zones identifiées	
Gestionnaires forestiers	Inventaires des dégâts de gibier	
PETR, Club Vosgien	Inventaire participatif des arbres remarquables pour réaliser des circuits à thèmes avec les scolaires	
ONF	Récolte orientée sanitaire	Résoudre les problèmes sanitaires sur les essences forestières concernées : ouverture des groupements.
CRPF	Plan de relance du gouvernement : partenariat entre forêt privée et forêt publique	
Club Vosgien	Ouverture de corridors pour le VTT	
Club Vosgien, Fédé d'escalade	Aménagement du rocher d'escalade de Walscheid	
CC, Club Vosgien, ONF, associations de VTT, …	Concertations « bipartites » sur les usages des sentiers	Application de sanctions en cas de non-respect des règles définies.
ONF, organismes de gestion des forêts privées	Contractualisation pour sécuriser l'approvisionnement des scieries	
Métropole Grand Nancy	Projet TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ampleur), « des Hommes et des arbres »	
Communes	Plan de gestion forestière	

Actions à intégrer dans le plan de gestion de la future Réserve de Biosphère

No	Titre de l'action	Détail et points d'attention
241	Augmenter la naturalité des forêts	⚠ Utiliser les indicateurs de l'Observatoire Régional de la Biodiversité pour le suivi et l'évaluation des actions menées. ⚠ Mettre au point des paiements pour service Environnementaux pour la forêt / Financer des îlots de vieux bois en commune et sur les terrains privés domaniaux (hors zone Natura 2000). Par le programme LIFE ? ⚠ Point de vigilance : les politiques de financement de l'Etat / Région / etc. varient ! (ex : les communes ne reçoivent plus de compensations de taxes sur le non-bâti).
242	Animer la concertation autour des forêts du territoire	⚠ Mieux sensibiliser les usagers (randonneurs entre autres) aux raisons de l'interdiction d'accès à certains secteurs (ex : pour la protection des oiseaux). Travail à mener en lien avec les associations de protection de l'environnement. ⚠ Elargir la concertation à l'ensemble des publics du territoire : ONF, CRPF, PNRL, exploitants privés, collectivités locales, Club Vosgien, Associations de chasseurs, VTT, professionnels, institutions, représentants du milieux scolaire, élèves, usagers, grand public… ⚠ Coconstruire une charte d'usage actualisée entre usagers (chasse / VTT / randonnée équestre / randonnée piétonne / etc.)

		⚠ Organiser la fréquentation en menant une réflexion collective sur les mobilités alternatives à la voiture, les points de stationnement pour partir sur les chemins, la signalétique, les zones ouvertes ou non au public, etc.) ⚠ Point de vigilance : Travail de prospective à effectuer avec la recherche (Conseil Scientifique) sur les enjeux actuels et à venir en lien avec le changement climatique et la gestion des forêts et du gibier / l'introduction de nouvelles espèces, avant de préconiser de nouvelles actions ! ⚠ Travailler en réseau pour mutualiser les travaux d'études
243	Réaliser des inventaires de biodiversité	⚠ Point de vigilance : associer tous les acteurs concernés aux conférences / ciné-débats sur la biodiversité en forêt : inviter aussi les producteurs de bois ! ⚠ Poursuivre l'acquisition de connaissances sur la biodiversité des forêts, les champignons, etc… ⚠ Diffuser les résultats des inventaires de dégâts de gibier pour sensibiliser à la thématique (les gestionnaires ? le grand public ?)
244	Réduire la fermeture des milieux ouverts en plaine et en montagne <u>REFORMULATON ? :</u> « *Œuvrer pour une stratégie d'équilibre entre milieux ouverts et milieux forestiers* »	⚠ Approfondir le partenariat avec les chasseurs (Fédé, assos, chasseurs …) pour travailler sur l'équilibre forêts – gibier. ⚠ Travail prospectif sur les paysages que l'on souhaite avoir demain : retracer l'historique des ouvertures et fermetures des forêts / Avoir une approche plan-paysage (portée par une interco et/ou le PETR) / Sensibiliser les populations à la problématique et discuter des paysages que l'on souhaite avoir dans le futur et des moyens à mettre en œuvre pour y arriver (en faisant le lien avec les activités en place, agriculture, chasse, etc.)
341	Développer des partenariats pour une utilisation durable des forêts	⚠ Approfondir la gestion du risque incendie liée aux usages de la forêt. ⚠ Recenser les propriétaires forestiers. ⚠ Points d'attention : la responsabilité incombe aux cosignataires des conventions d'usage (rocher d'escalade par exemple). ⚠ Engager le dialogue avec la fédération des motards pour canaliser la fréquentation des motos sur les sentiers (à échelles locales ET transfrontalière). ⚠ Creuser des pistes de collaboration entre le Commissariat du Massif des Vosges et les porteurs de projet. ⚠ Se coordonner pour le « porté-à-connaissance » avec un système centralisé (ex : plateforme Grand Est). ⚠ Si la gestion forestière est modifiée, accompagner sur le volet foncier (CRPF). ⚠ Financements possibles de l'Europe ? ⚠ Remettre à jour les partenariats autour d'une grande table ronde des usagers, avec les gestionnaires. Organiser un suivi régulier (annuel ?) avec ces partenaires (groupe de travail ? Commission ?) pour évoquer les problèmes rencontrés en zones forestières et les solutions trouvées ou à trouver. ⚠ Sensibiliser et informer les privés et la population sur la situation sanitaire des forêts du périmètre de la RB (ex : scolytes).
342	Etudier la faisabilité d'une filière bois locale	⚠ Mettre en commun ce que chacun connaît et peut apporter pour construire cette filière bois locale. Associer aux discussions l'interprofession filière forêts-bois : les charpentiers, les ébénistes… S'appuyer sur le retour d'expérience du Parc des Vosges du Nord. ⚠ Développer une filière de fabrication de tonneaux / fûts en chêne / mobilier ?

THEME 6 : Circuits locaux

Remarque préalable : Le thème 5 a été renommé circuits locaux, car la dénomination circuits courts est trop restrictive. Elle implique qu'il n'y ait pas d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs, ce qui est impossible pour certaines filières qui nécessitent de la transformation ou du transport.

Actions proposées dans la première version du plan de gestion

OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL		ACTIONS		DESCRIPTION ACTION	ACTEURS IMPLIQUES
Un territoire d'expérimentations du DD	**31**	**Développer les circuits locaux**	311	**Accompagner la création de circuits courts alimentaires**	Inscrire le projet et participer au Plan Alimentaire Territorial ; accompagner la création de circuits courts dans le maraîchage, élevage, pisciculture ; étudier une valorisation des produits locaux par la reconnaissance en réserve de biosphère (marque)	PETR + CCSMS + CCPP + Saulnois
			312	**Accompagner la création d'une filière locale de transformation laitière**	Accompagner les actions réalisées dans le cadre de l'étude de valorisation laitière	PETR + CCSMS + CCPP
			313	**Étudier la faisabilité de circuits courts non-alimentaires**	Accompagner les projets de circuits courts non-alimentaires	PETR + CCSMS + CCPP + Saulnois

Synthèse des actions et projets en cours

Porteur(s) de l'action	Action ou projet	Commentaire
Département ?	Marque Moselle MOSL. Réseau Qualité MOSL	Environ 200 artisans et producteurs et agriculteurs et 50 restaurants bénéficient de cette marque
Département	Repas cantine, mise en place de circuits courts	A développer…
Collectivités	Marchés du terroir - Paysan	
Initiatives privées	AMAP La ruche De mes terres Marché producteurs (Center Parc)	
Monde agricole	Lait local (chèvre inclus) collecté pour EURIAL et fromagerie Bénéshott + Bio pour Biogan	
Collectivités	Salon des saveurs	
PETR	Projet Alimentaire Territorial	Diagnostic alimentaire en phase finale
	Promotion des producteurs AB en circuits courts auprès des habitants	Kit nouveaux habitants distribué par le centre de tri et de déchet du PETR qui recense les producteurs locaux en circuits court
SAPS En relation avec les collectivités	Projet de développement (maintien) de l'abattoir de Sarrebourg	
Collectivités	Subventions pour favoriser les circuits locaux	
Collectivité	Salon habitat	Permet de valorise le travail des artisans locaux
Chambre agriculture	Drive paysan	A été initié pendant le confinement, mais reste à être pérennisé

CoDev	Valorisation de la production agricole localement et à l'export	
PETR	Projet de création d'une structure de transformation laitière	Phase d'étude
PNRL Collectivités	Circuits de valorisation locale : Laine (PNRL) et cuir (CCSMS)	Deux exemples qui fonctionnent Attention, ce sont des projets longs !

L'appel à projet filière de l'Agence de l'Eau et de la Région a été mentionné, comme opportunité pour renforcer les circuits locaux.

Actions à intégrer dans le plan de gestion de la future Réserve de Biosphère

No	Titre de l'action	Détail et points d'attention
311	Accompagner le développement de circuits courts alimentaires	Cette action vise à rechercher une cohésion d'ensemble des initiatives locales. Il s'agit d'un accompagnement pouvant prendre diverses formes : - Conseil - Communication, notamment à travers la maque / le logo Réserve de Biosphère - Formation et éducation des consommateurs à acheter local ⚠ A la multiplication des marques, mais aussi au greenwashing (utilisation abusive de la marque) !
312	Accompagner la création d'une filière de transformation laitière locale	Il s'agit d'un appui reposant principalement sur des actions de communication, notamment sur la création d'une IGP et d'un cahier des charges pour l'élevage (intégrant la nécessité d'une autonomie fourragère)
313	Accompagner la création de circuits courts non alimentaires	⚠ Il existe déjà des projets sur les rails (p.ex. la filière laine). L'objectif est de rechercher des synergies (p.ex. préservation des prairies – élevage ovin – laine ; mise en lien du circuit viande et cuir…) Un travail de diagnostic et de recherche de synergie entre projet pourrait être entrepris, ainsi qu'une animation.

Remarques complémentaires :

- La gouvernance de la RB devra aussi permettre de fédérer les acteurs (p.ex EPCI et OP). Elle reposera notamment sur un organe de gestion multi-acteurs qui se réunira régulièrement. Il convient encore de trouver un format suffisamment attractif pour susciter l'adhésion de tous.
- D'autre part, le Conseil Scientifique de la RB pourra jouer un rôle dans la réflexion sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.
- Un lieu de formation agricole pourrait également être envisagé.

LISTE DES ACRONYMES

Organisations :

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AERM : Agence de l'Eau Rhin Meuse
APPIE : Association de Protection du Patrimoine d'Imling et ses Environs
CCSMS : Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud
CCPP : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
CENL : Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine
CoDev : Conseil de Développement
FAGE : Filière Aquacole du Grand Est
LOREEN : Lorraine Éducation à l'Environnement et à la Nature
MAB : Man and Biosphère
ONF : Office National des Forêt
PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural
PNRL : Parc Naturel Régional de Lorraine
RB : Réserve de Biosphère
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
VNF : Voies Navigables de France

Dispositifs :

AAP : Appel à Projets
ABC : Atlas de Biodiversité Communaux
DOCOB : Document d'objectifs
MAEC : Mesure Agro Environnementales et Climatiques
ORB : Observatoire Régional pour la Biodiversité
ORE : Obligations Réelles Environnementales
PSE : Paiement pour Service Ecosystémique
RNN : Réserve Naturelle Nationales
RNR : Réserve Naturelle Régionale
SNB : Stratégie Nationale pour la Biodiversité
SRB : Stratégie Régionale pour la Biodiversité
TVB : Trame Verte et Bleue

Appellations (zonages, espèces …)

APB : Arrêté de Protection de Biotope
BV : Bassin versant
EEE : Espèces Exotiques Envahissantes
ENS : Espace Naturel Sensible
N2000 : Site Natura 2000
ZH : Zone Humide
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

EVALUATION

Perception (anonyme) des participants sur les ateliers thématiques

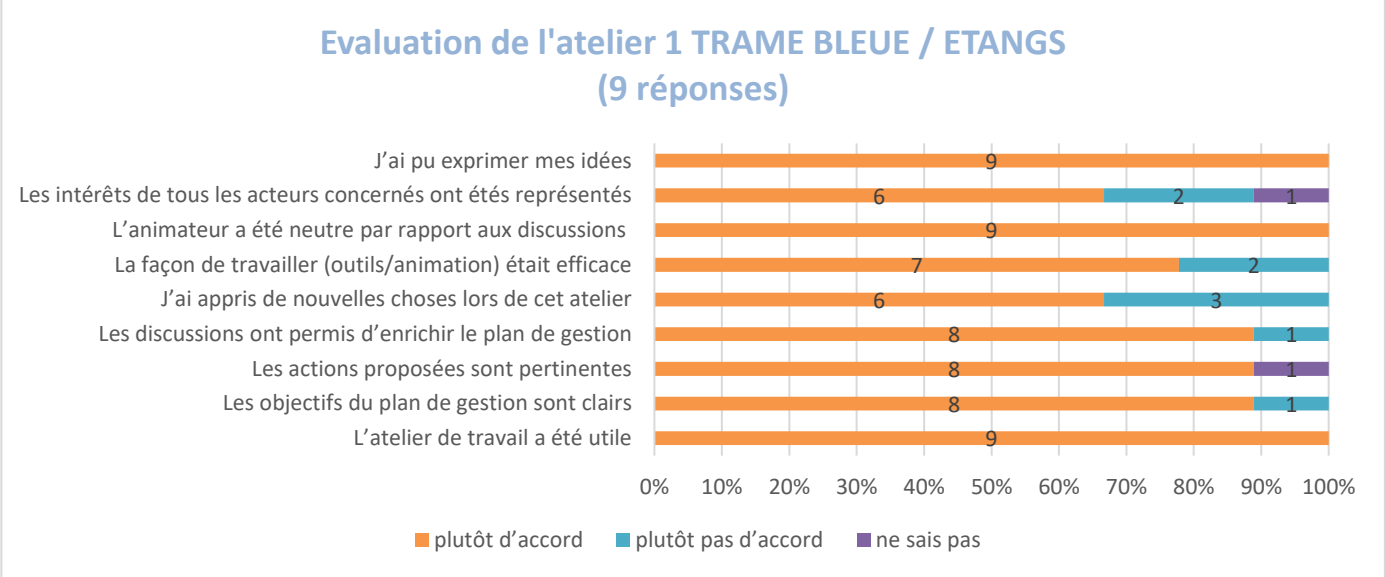

Commentaires et points de vigilance relevés par les participants :

- Les parties "préservation" et "valorisation de la biodiversité" n'ont pas eu vraiment le temps d'être abordées.
- Il manquait certains financeurs parmi les participants.
- L'atelier a été perturbé par certaines personnes qui se sont focalisées sur des sujets ne concernant pas la RB.

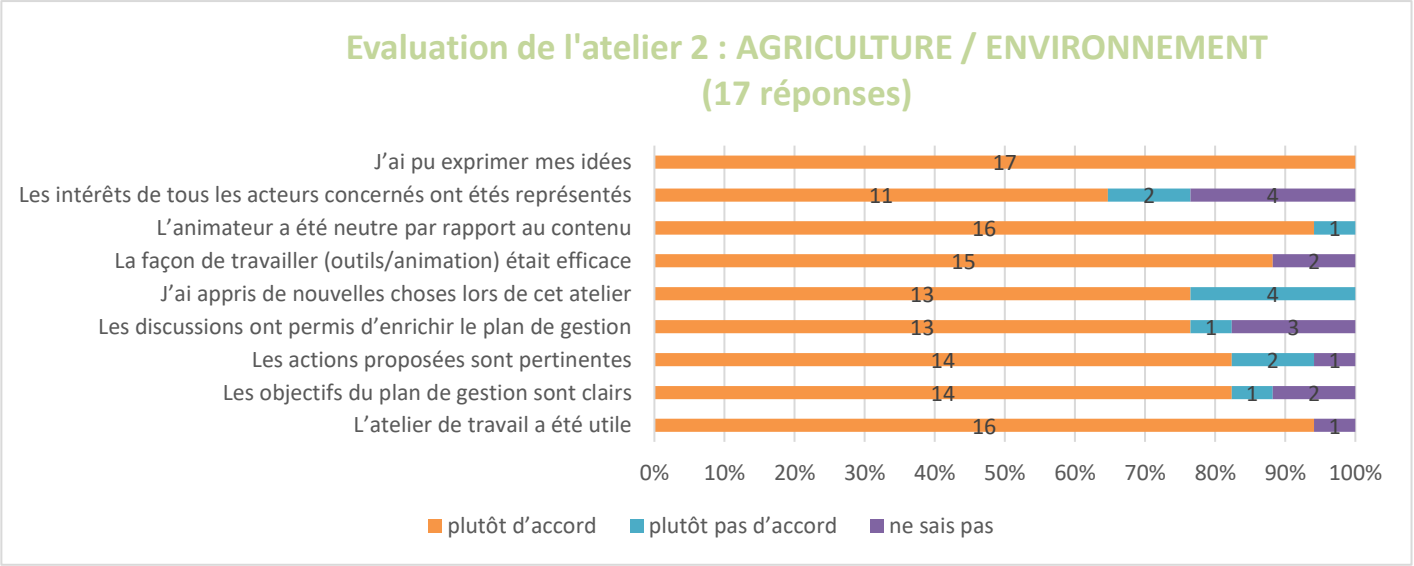

Commentaires et points de vigilance relevés par les participants :

- Les objectifs du plan de gestion sont à approfondir et à compléter.
- Le refus de faire évoluer certaines pratiques agricoles est un frein. Le maintien de l'élevage est un point clé pour préserver la biodiversité sur le territoire. Il faut rester à l'écoute du monde agricole et travailler en collaboration avec.
- Un état des lieux des actions menées semble indispensable avant toute décision future.
- Il est important de préciser comment le contenu des échanges sera intégré et retranscrit dans le plan de gestion.

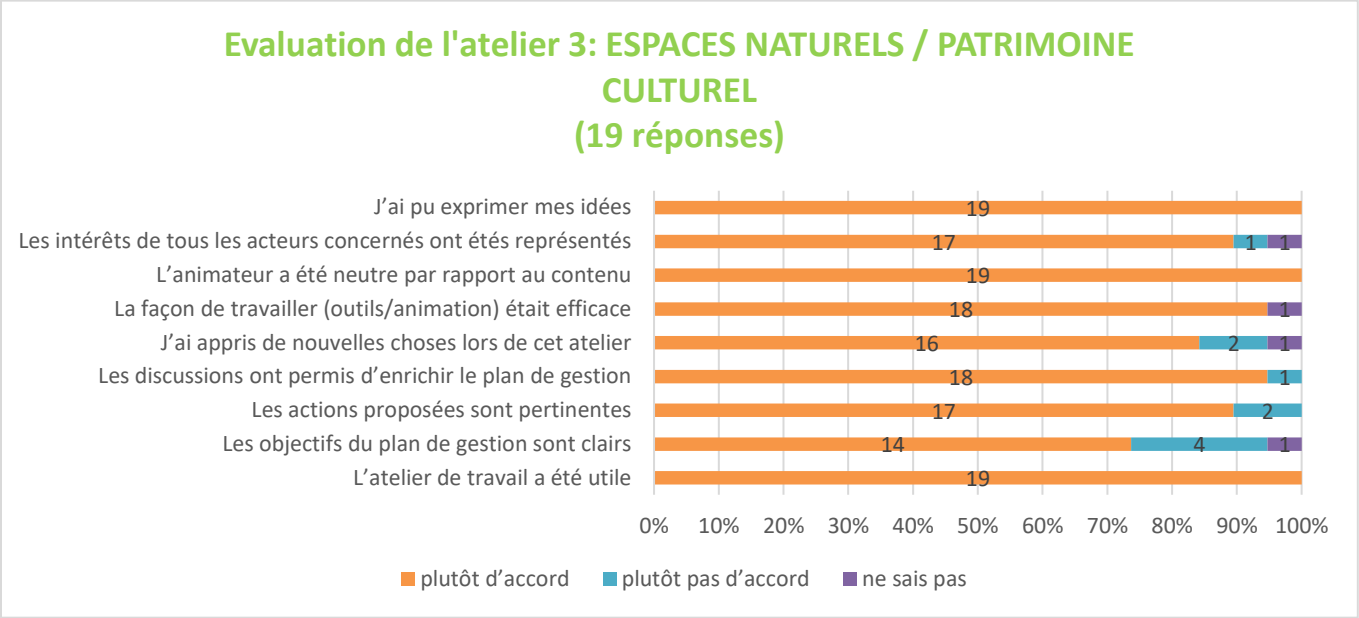

Commentaires et points de vigilance relevés par les participants :

- Développer plus concrètement les objectifs du plan de gestion. La discussion a permis de les recentrer ou de les élargir.
- Il manquait parmi les participants les représentants d'entreprises, les particuliers et d'autres parties prenantes.
- Il faudrait que le projet induise plus d'engagements de la part des acteurs pour la métamorphose de l'existant. En échange ces acteurs ont besoin de garanties de contreparties et de lisibilité sur les finalités du projets (Quels retours sur investissement ? Quelle valorisation de la démarche ?).
- Les participants souhaitent travailler sur le prochain atelier dédié aux sujets EEDD, gouvernance et recherche.

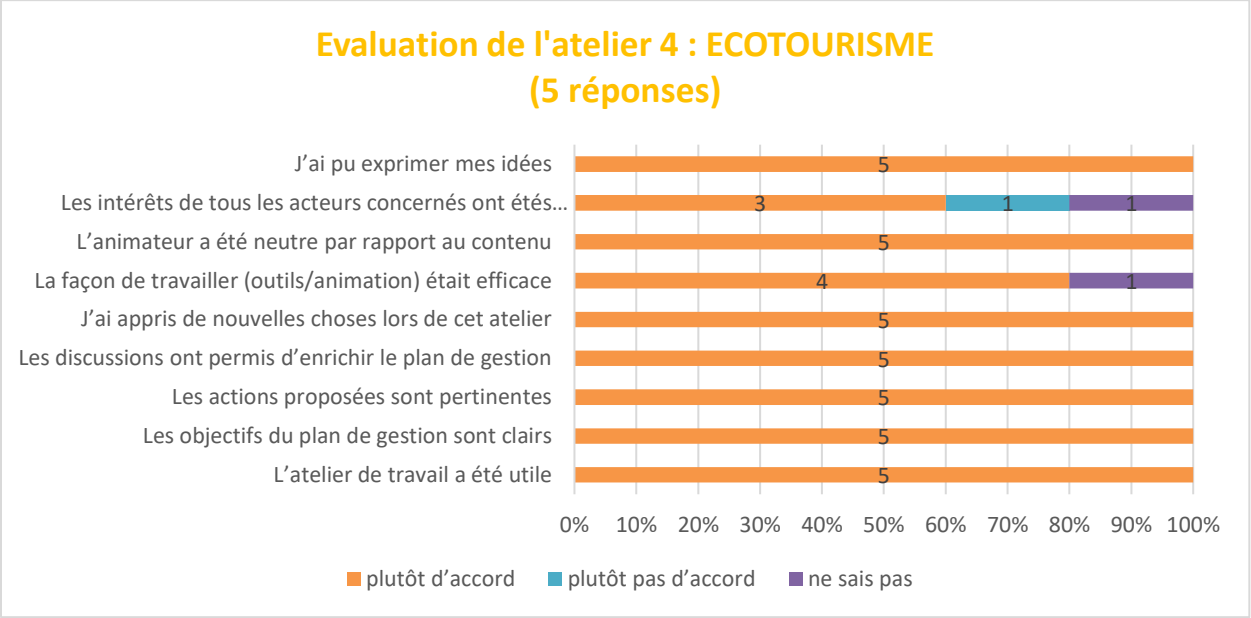

Commentaires et points de vigilance relevés par les participants :

- Parmi les participants il manquait les représentants de Terres d'Oh, association de promotion et de développement du fluvial.

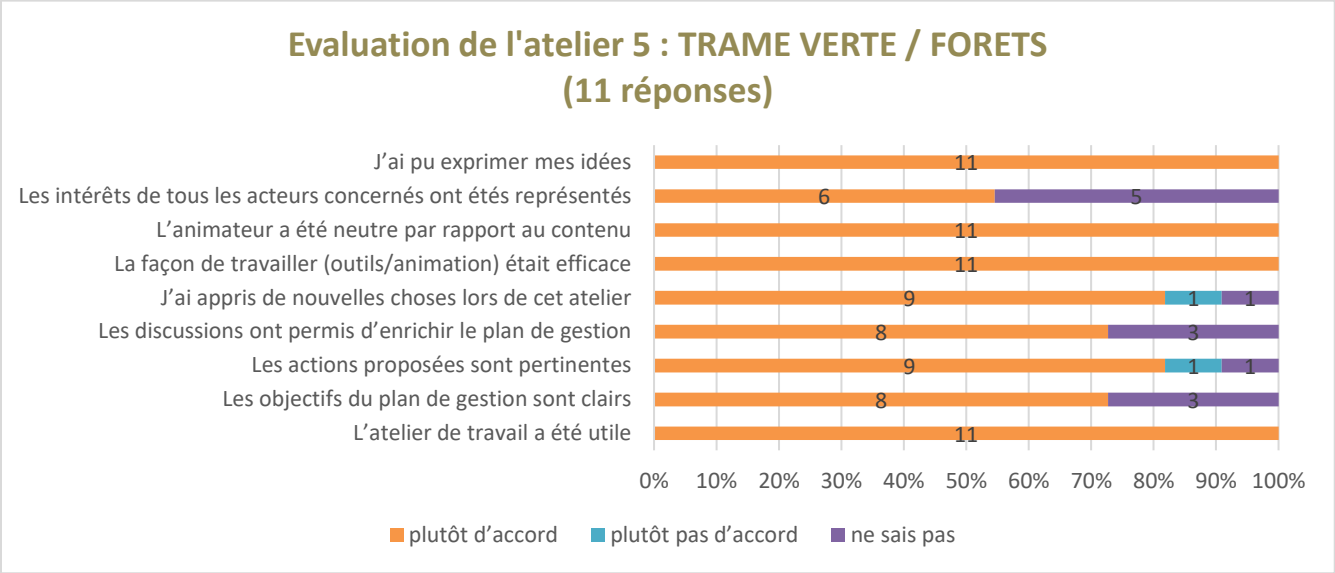

Commentaires et points de vigilance relevés par les participants :

- Certaines actions restent à reformaliser.
- Parmi les participants mobilisés il manquait les chasseurs et les représentants de la filière bois.
- Les échanges ont été riches et pertinents.
- Il s'agit d'un projet ambitieux : l'animation sera cruciale pour les prochaines années !

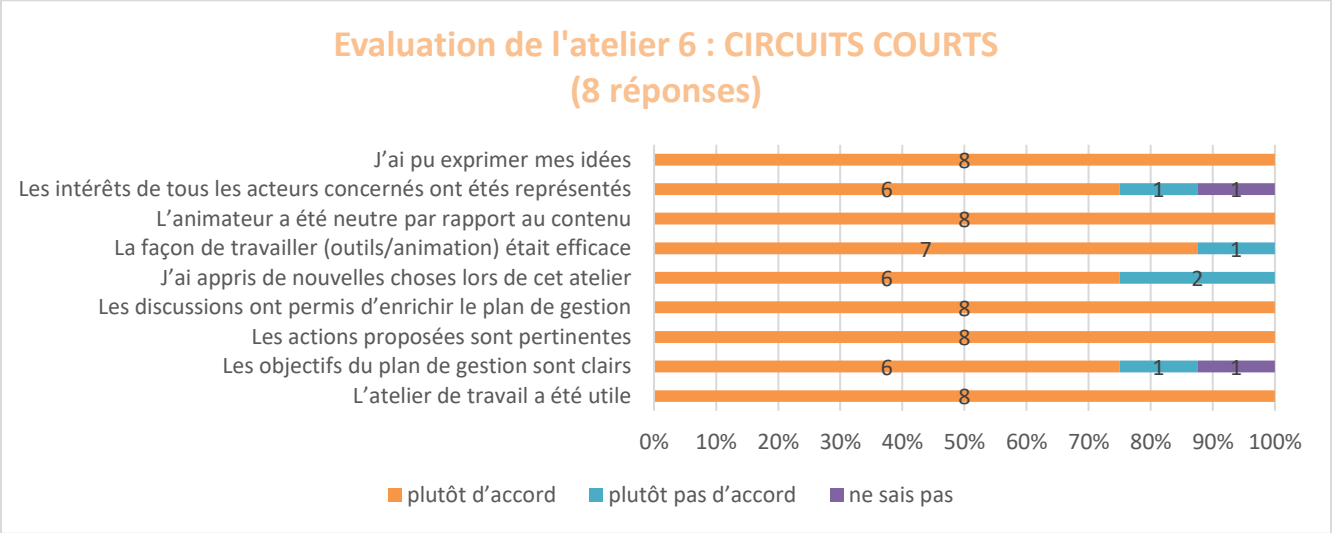

Commentaires et points de vigilance relevés par les participants :

- La représentation des consommateurs était insuffisante
- L'atelier a été un lieu d'expression utile, y compris pour mieux comprendre la difficulté de la démarche de formalisation du plan de gestion.
- Il serait intéressant d'établir des objectifs chiffrés (comme sur le SCOT en matière d'habitat par exemple).
- Les discussions sont à poursuivre avec les collectivités.

ANNEXES

THEME 1 : Trame bleue / étangs

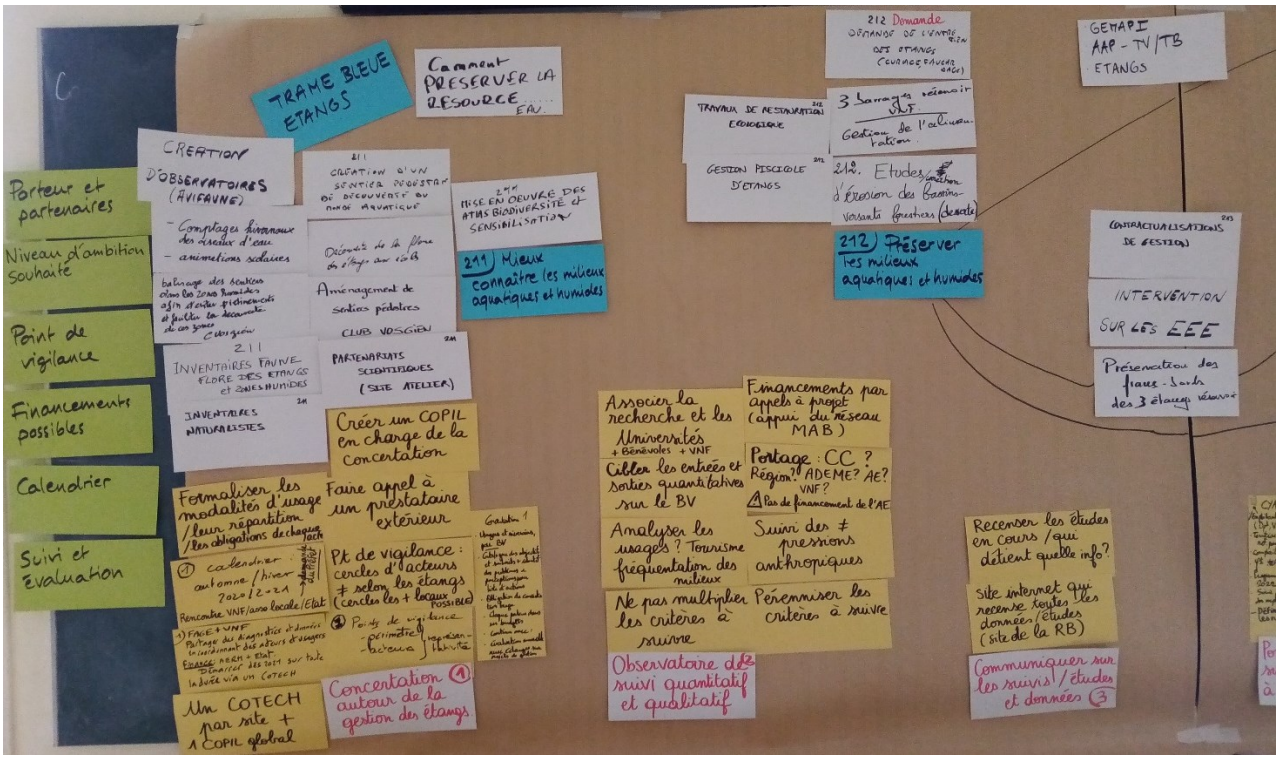

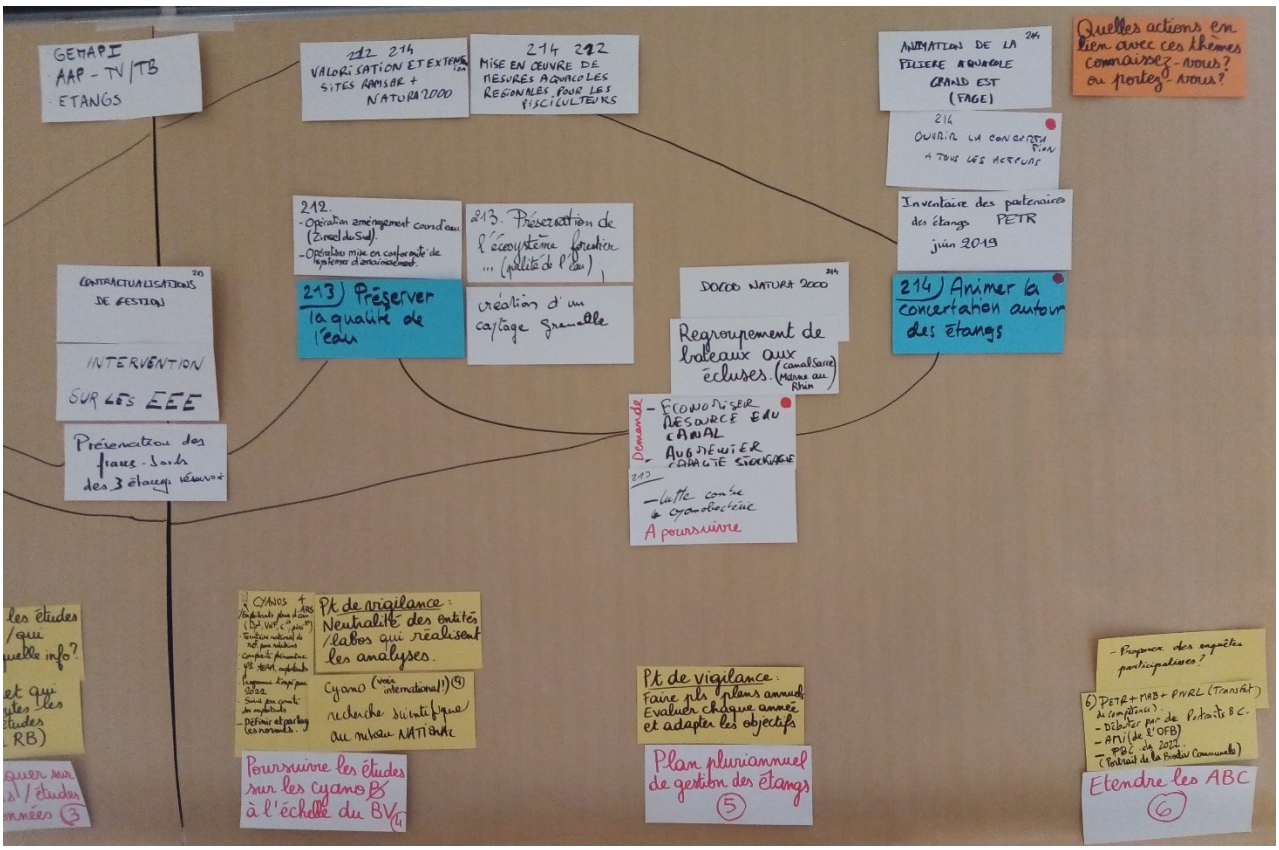

THEME 2 : Agriculture et environnement

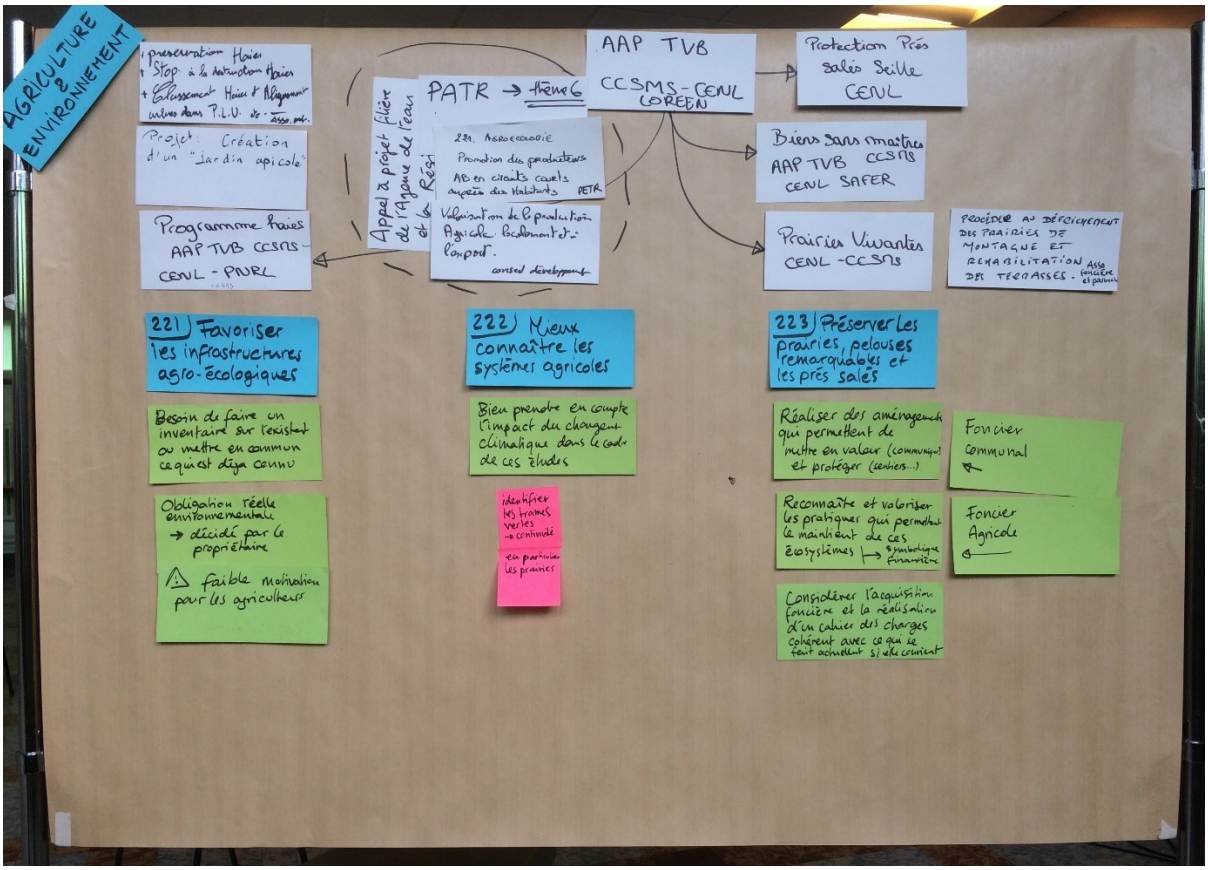

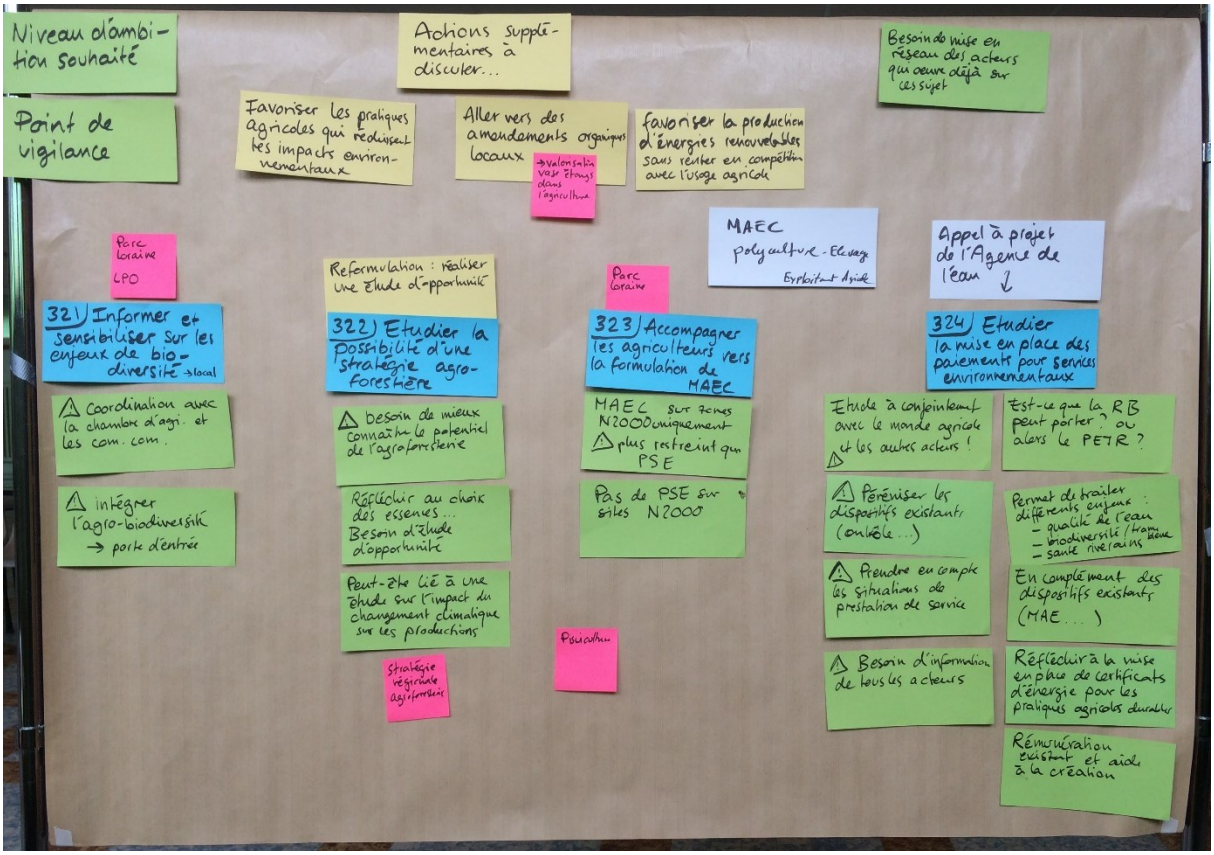

THEME 3 : Espaces naturels et patrimoine culturel

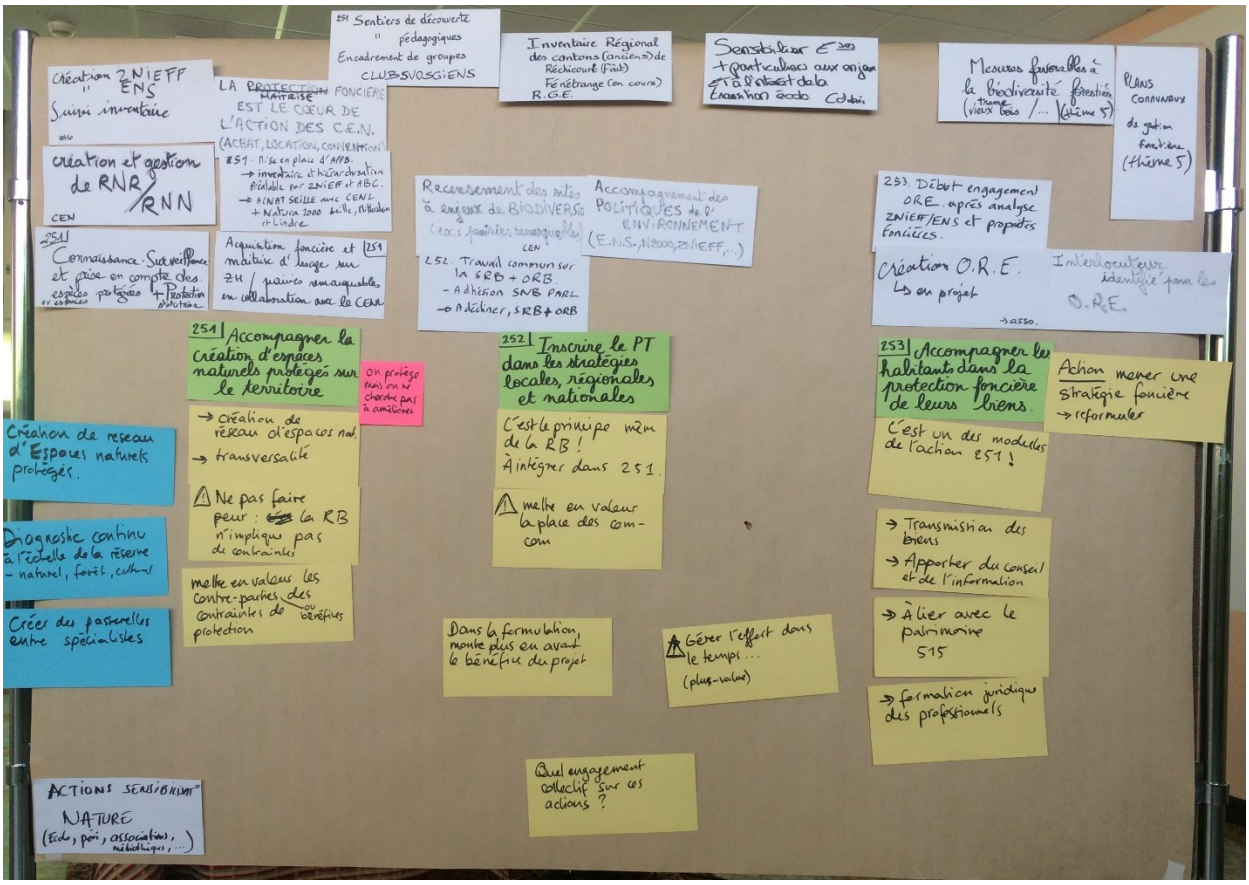

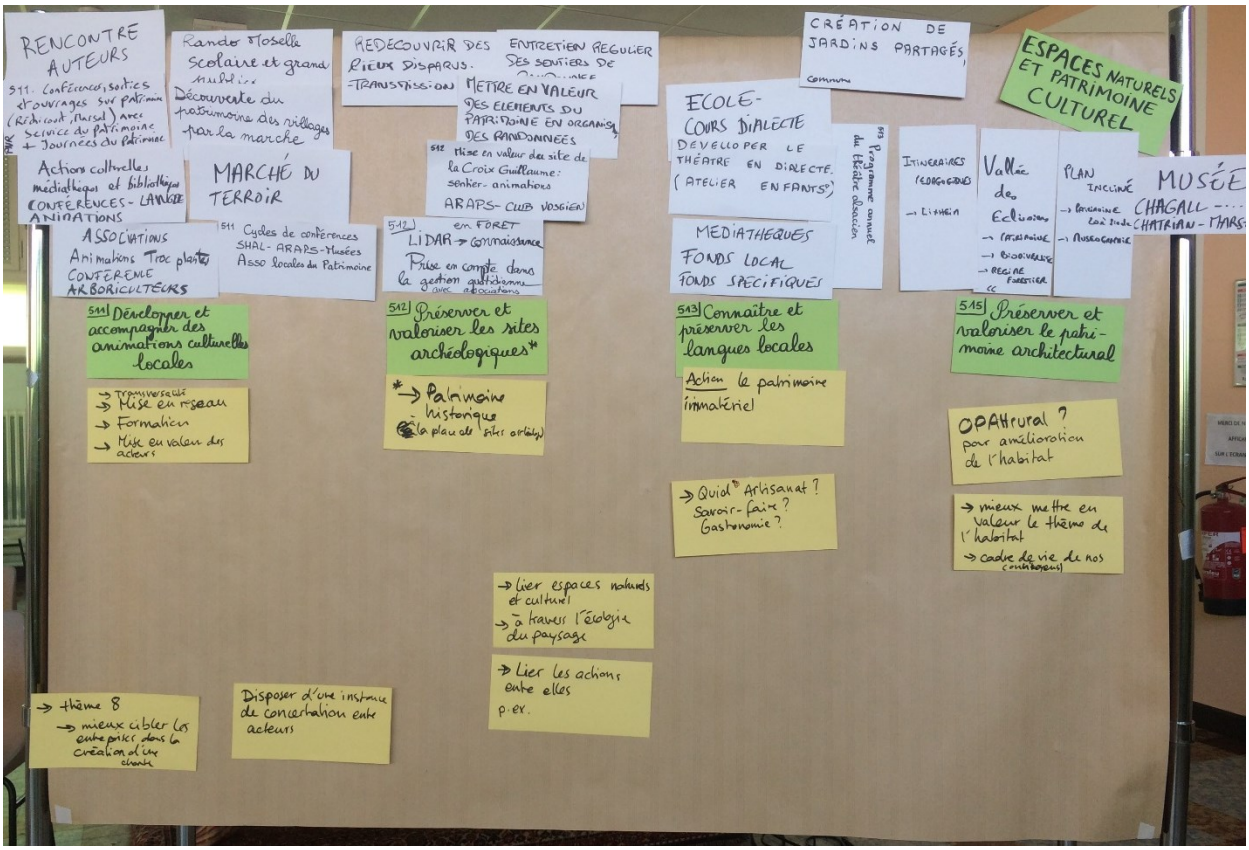

THEME 4 : Ecotourisme

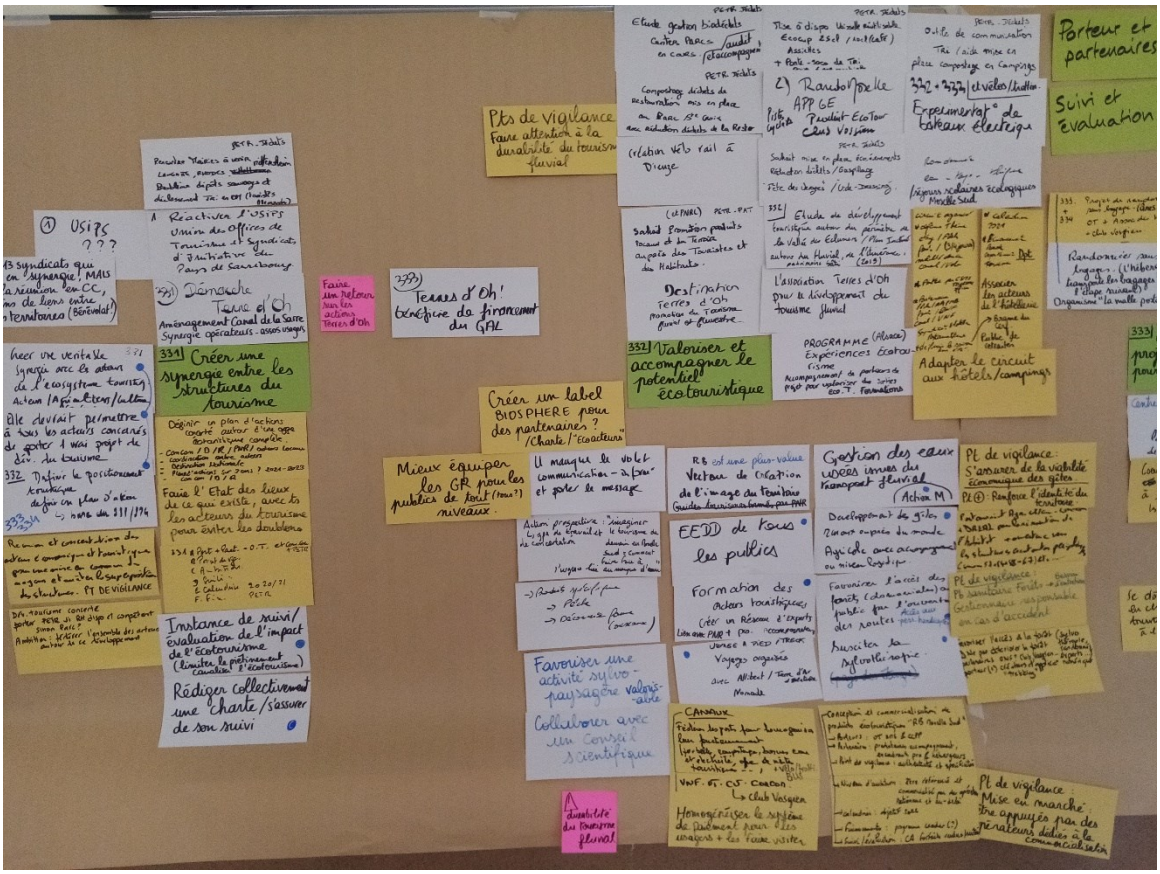

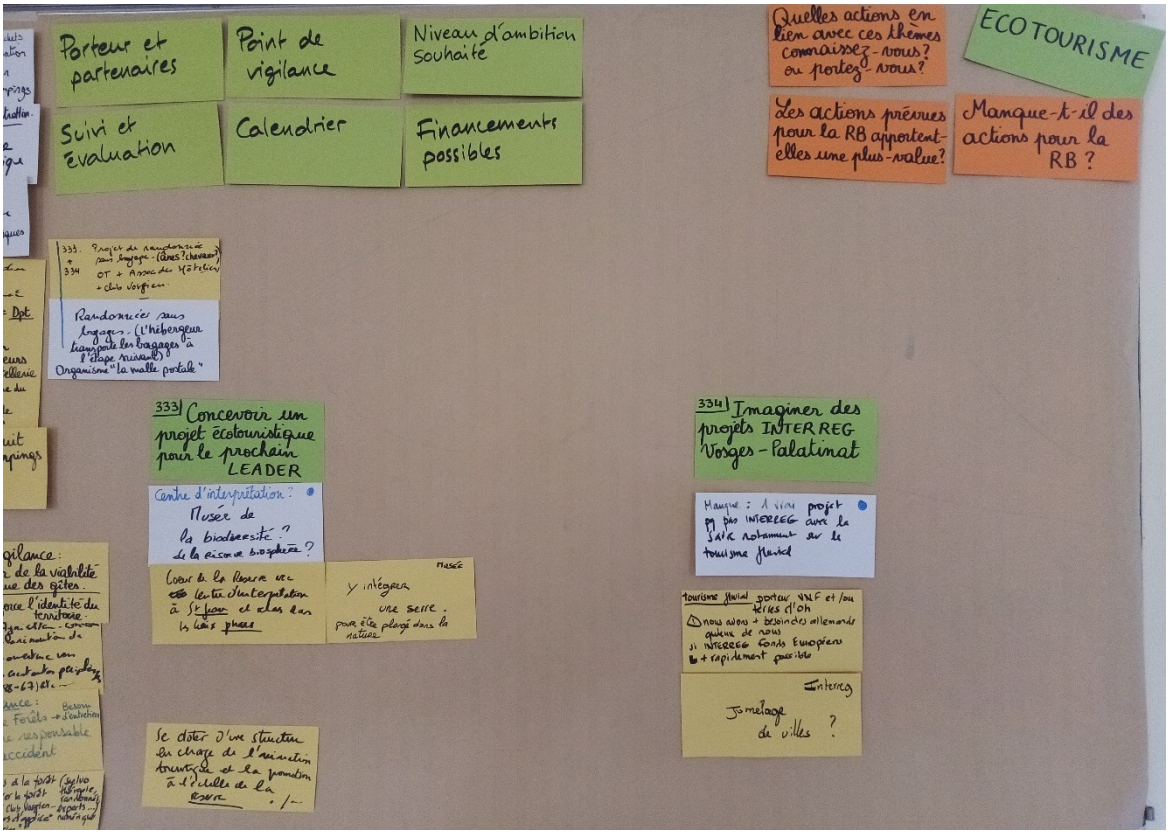

THEME 5 : Trame verte / forêts

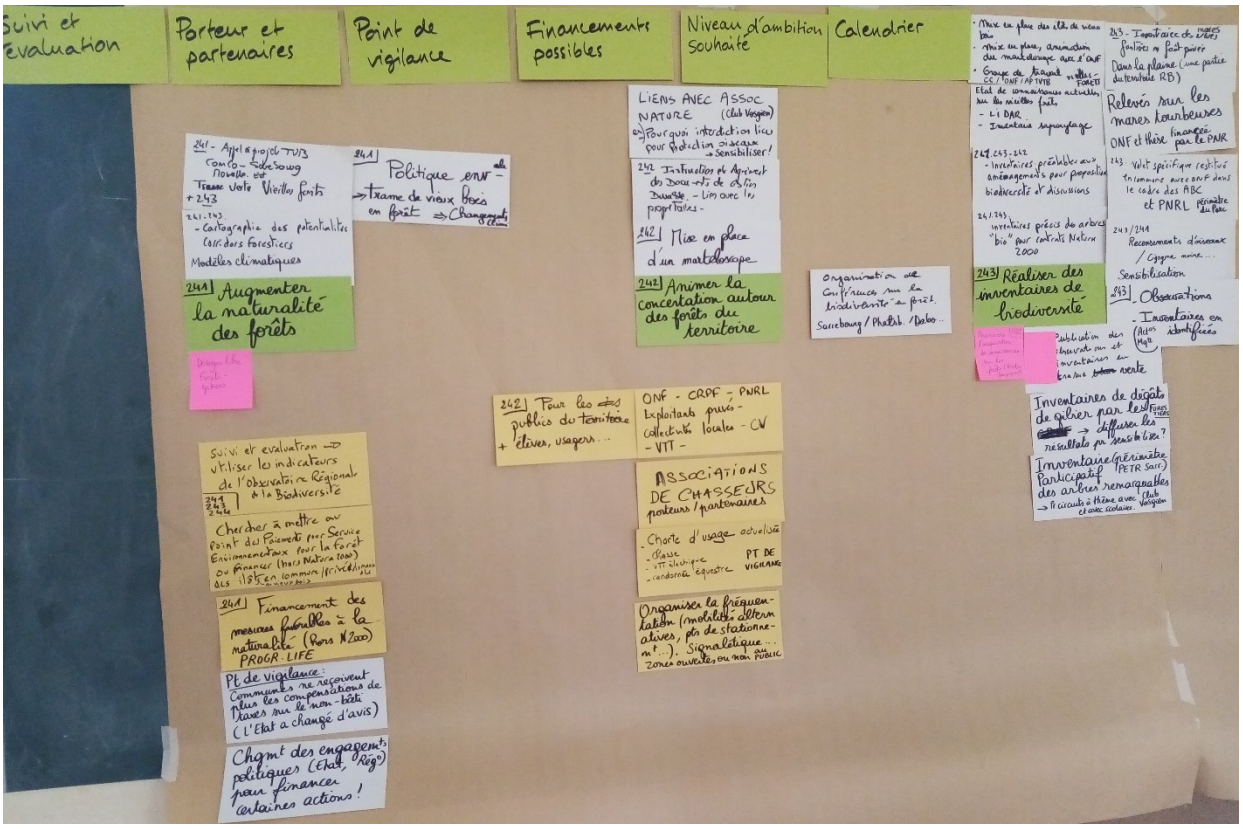

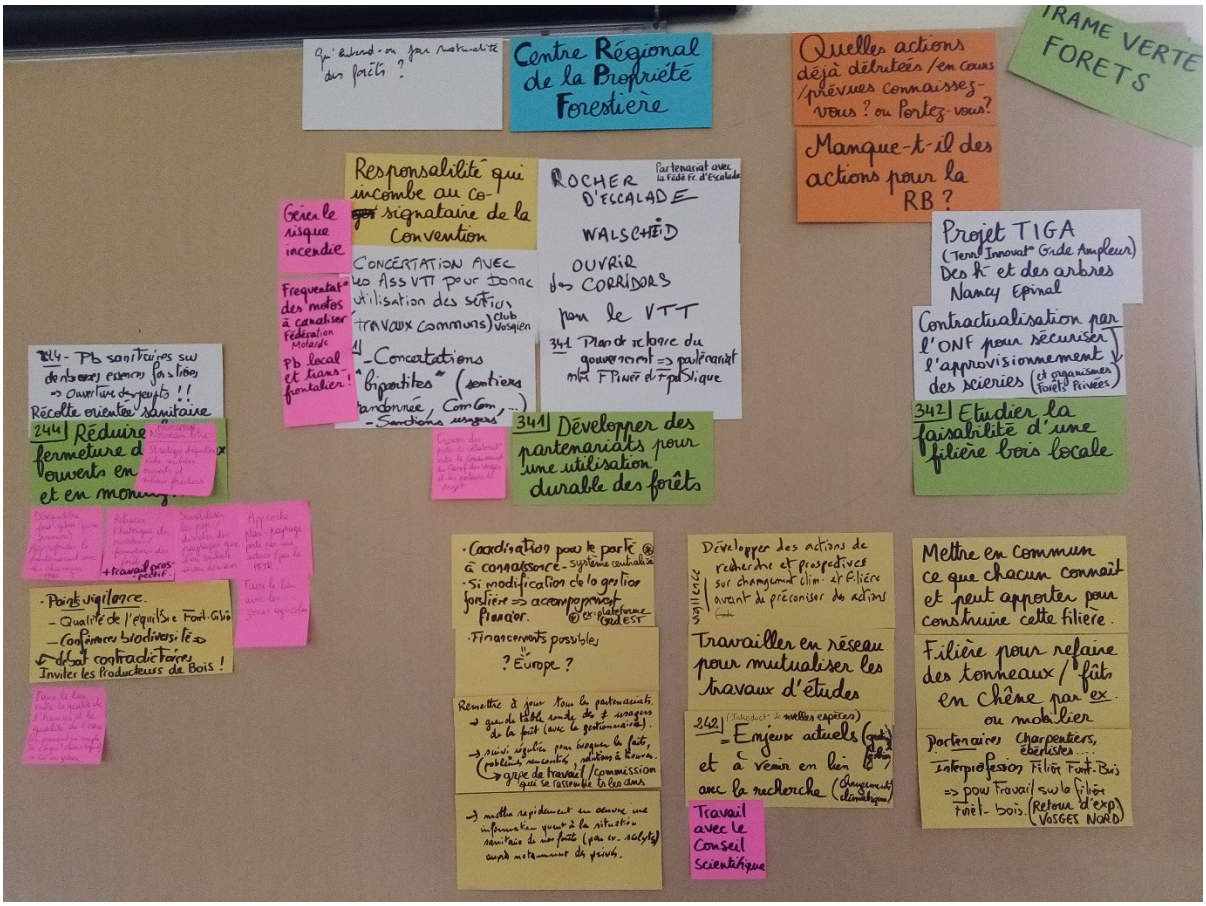
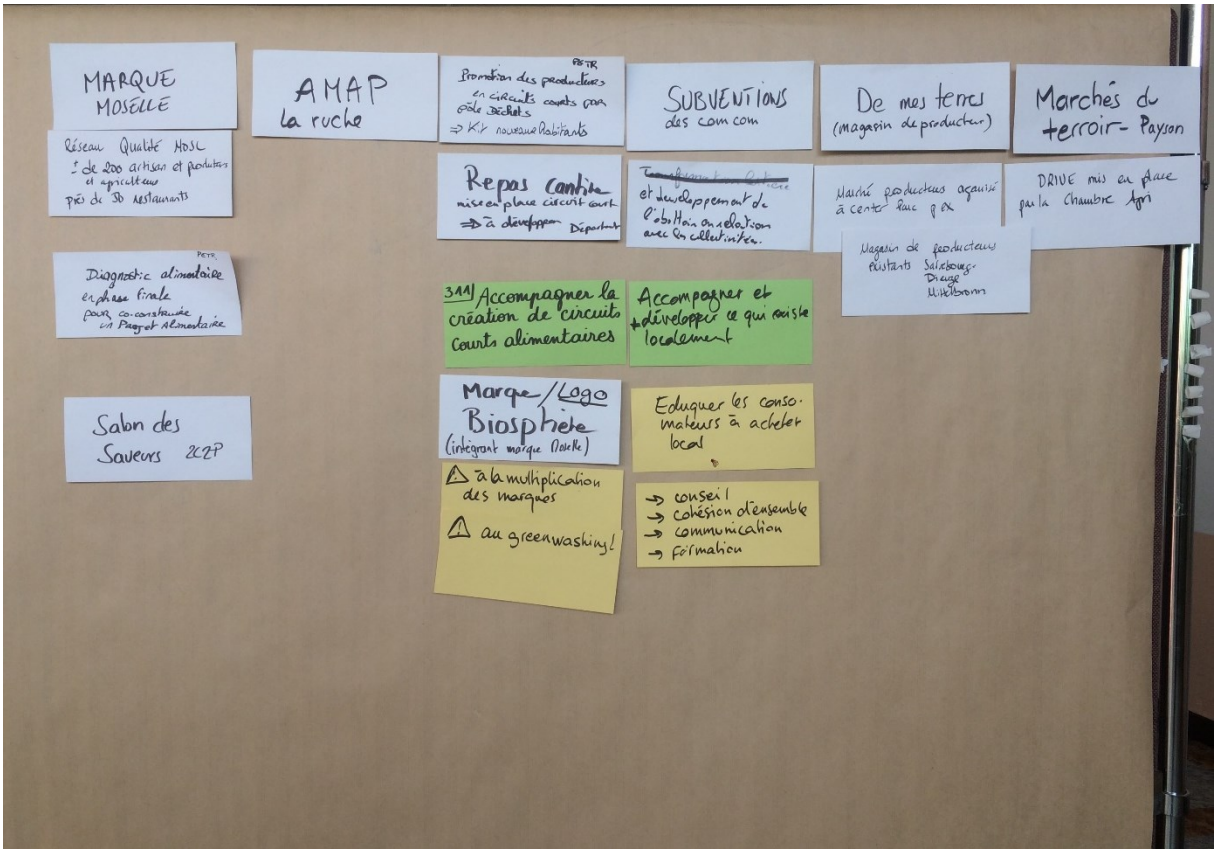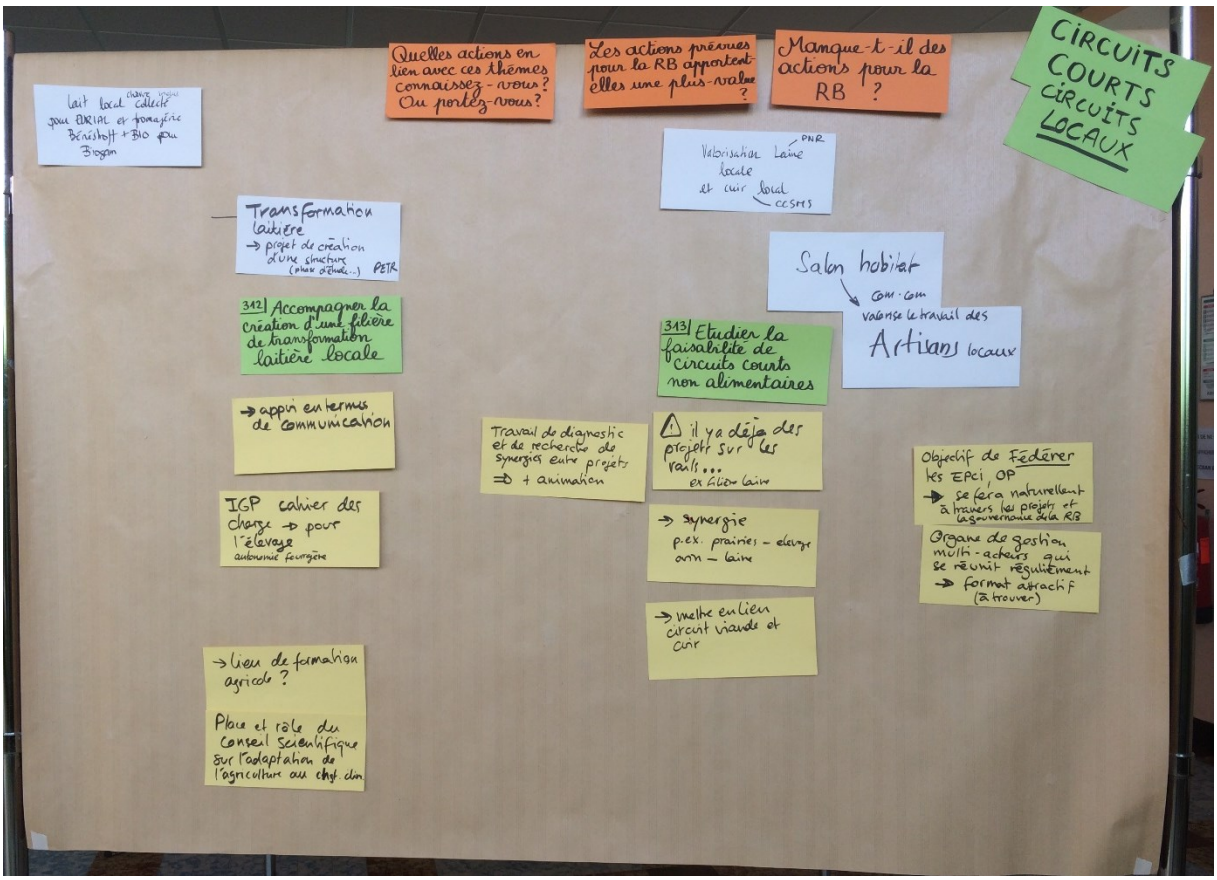
THEME 6 : Circuits courts